55e année—Numéro 269 | MONTREAL, MERCREDI, 1er AOUT 1883 | Deux cents le numéro

ABONNEMENTS

Ville - - - - $6.00 d'avance

Campagne - - $5.00 "

Etats-Unis - - $5.00 "

La Minerve

Publiée par la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

ANNONCES

Par ligne, 1re insert. - 10 cents

Insertions subsequentes, 5 cents

A LONG TERME, CONDITIONS SPECIALES

BULLETIN

La reine se remet de l'état d'abattement où l'avait plongée sa dernière indisposition et sa santé se rétablit graduellement.

Le roi Humbert est allé se rendre compte par lui-même de l'étendue du désastre de Casamicciola et présider aux arrangements à prendre pour le service des blessés.

On continue à retirer les cadavres des ruines et on les enterre aussitôt afin de prévenir l'infection.

Encore un grave accident de chemin de fer aux Etats-Unis. On mande de Leadsville, Colorado, que le train d'excursion à Grand Canyon a été jeté hors la voie et que cent quarante passagers ont été tués ou blessés.

Le sénat français a adopté, sur une division de cent trente-neuf contre cent vingt-neuf, la clause quinze du projet de réforme judiciaire.

Cette clause réduit le nombre des magistrats. On dit que ce vote assure l'adoption du projet de loi en son entier.

La nouvelle de l'assassinat de Carey par O'Donnell est pleinement confirmée. La presse anglaise apprécie diversément l'événement, mais elle est unanime à reconnaitre que cette fin tragique n'inspire de pitié à personne. On y voit généralement la preuve que les Invincibles ont une organisation secrète qui ne laisse pas que d'inspirer des craintes pour l'avenir.

Il y a eu trois cent quatre-vingt cas fatals de choléra au Caire, lundi. Au nombre des victimes sont dix soldats anglais.

Dans la première semaine que le choléra a éclaté parmi les troupes anglaises, un pour cent des troupes ont succombé à l'épidémie.

Le congrès médical convoqué par le "Local Government Board" de Londres a conclu qu'il n'y avait pas lieu de craindre l'invasion du fléau en Angleterre cette année.

Les députés irlandais au parlement anglais continuent leur tactique d'obstruction sur toutes les questions qui concernent les affaires d'Irlande. Ils en ont donné une nouvelle preuve lundi lors du débat sur le bill relatif à l'organisation des constables. Ils ont traîné la séance jusqu'à cinq heures du matin, alors que l'Orateur a imposé silence à l'autonomiste Kelly, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les nouveaux règlements sur la procédure parlementaire adoptés à la dernière session.

IL FAIT TRES-CHAUD—Réfrigérants pour crème à la glace, couverts de plats en broches, gobe-mouches, fers à charbon, pots à confitures, instruments de jardinage, fourchettes pour salade, piques pour glace, cages d'oiseaux, tringles de rideaux et corniches, couteaux à manche blanc et à manche plaqué, fourchettes, cuillers, etc., huiliers en plaqué, etc.

T. B. PACY,
No 25, rue Saint Laurent,

A TRAVERS MONTREAL

ARRIVÉE ET DÉPART—M. L. A. Sénécal arrivé d'Europe hier matin a pris le bateau du soir pour se rendre à Québec.

MORDU PAR UN RAT—Un jeune enfant de M. Wm Slater, demeurant coin des rues Wellington et Condé a été cruellement mordu par un rat pendant son sommeil.

COMMERCE DÉFENDU — Des poursuites sont intentées contre les propriétaires des principaux hôtels de la ville pour vente de boissons spiritueuses le dimanche.

—M. L. Sainte-Marie, de Marieville, écrit qu'étant dyspeptique depuis un bon nombre d'années, il n'a jamais pris de remède qui lui ait fait autant de bien que le "Remède du Dr Sey."

PIQUE-NIQUE— Les employés de MM. Globensky et frère, relieurs, et Bastien et Cie, imprimeurs, dont les ateliers sont à l'école de réforme, auront un pique-nique, aujourd'hui, au Sault-au-Récollet. Il y aura courses et jeux pour des prix.

BOIS—Un immense radeau appartenant à MM. Henderson frères est passé devant la ville en route pour Québec.

Il entre dit-on dans la confection de ce radeau plus d'un million et demi de pieds cubes de bois.

NOUVEAUX COLONS—Six cents Islandais sont attendus à Québec de jour en jour.

Ils se rendront directement dans le Nord-Ouest où une douzaine d'éclaireurs de même nationalité les ont précédés il y a quelques semaines.

BAL-CONCERT—Comme nous le disions hier les télégraphistes en grève ont organisé une grande soirée qui aura lieu demain soir au "Victoria Skating Rink." Il y aura bal et concert.

Le tout au bénéfice de la Fraternité des Télégraphistes.

Voir l'annonce.

Les carrières de la ville

Hier matin a eu lieu la visite des carrières de la municipalité, en arrière de la montagne.

Il s'agissait de constater si les réparations que l'on vient de faire aux machines à broyer la pierre avaient été bien exécutées. On a trouvé les machines en bon ordre.

Ces réparations coûtent $1500 et elles sont payées, moitié par la ville et moitié par les entrepreneurs qui feront broyer la pierre, cette année.

Ces machines, livrées à de nouveaux entrepreneurs, chaque année, avaient été fort maltraitées et elles en étaient arrivées au point d'être presque hors de service, cet été.

Les travaux de réparation ont été exécutés sous la direction de M. Champagne, l'inspecteur des chaudières.

HOTEL-DE-VILLE

Comité de Santé

A une réunion du comité de santé qui a eu lieu hier après-midi, étaient présents : les échevins Fairbairn, président, en l'absence de l'échevin Mooney, Beausoleil, Mount, Beauchamp, M. le juge Dugas et les docteurs LaRocque, Fafard, Brunelle et Laberge et M. Boxter.

Après la lecture et l'adoption du procès verbal de la dernière séance, le Dr LaRocque lit son rapport sur la vaccination, le choléra, la mortalité et autres questions médicales et sanitaires, pour l'année 1882.

Nous avons déjà cité les passages les plus importants de ce rapport.

Après cette lecture, il ajoute que l'association médicale du Canada devant avoir une réunion à Ottawa en septembre prochain et que devant y assister, il a préparé un travail relatif à l'organisation d'un nouveau système de précautions hygiéniques, qu'il présente au comité avant de le soumettre à l'association.

Le Dr Fafard dit que comme il résulte du rapport du Dr LaRocque que la plus grande partie des décès sont dûs aux maladies contagieuses, il est du devoir du comité de santé d'étudier la question de faire diminuer autant que possible ces maladies.

Toutes les maladies contagieuses sont dûes, ceci est admis par tous les médecins, à la présence et à la propagation d'êtres microscopiques, d'animalcules qui vivent eux-mêmes de matières animales ou végétales.

Or on peut constater que nous contribuons nous-mêmes à nourrir ces ferments par l'accumulation des matières animales en putréfaction. Nous les nourrissons à notre porte, dans nos rues, dans nos cours, car quoique l'on dise que les déchets sont enlevés tous les jours, il est facile de constater qu'il en reste encore des quantités beaucoup trop grandes.

Il ne suffit pas de dresser des statistiques à la fin de chaque année, il faudrait sortir de l'apathie qui nous gagne et fait des progrès.

On vaccine, dit-on, c'est vrai, la vaccination est excellente, mais ne suffit pas à elle seule. Il faut assainir notre ville d'une manière sérieuse en enlevant les déchets.

Un autre source d'épidémie à signaler, sont les fabriques de colle et de savon. Ces matières se font avec des peaux, des graisses, des matières animales enfin, qui sont toujours plus ou moins en voie de putréfaction.

Ces fabriques se trouvent généralement dans la partie Est de la cité, où la population est la plus dense et là où la proportion des décès est également la plus forte. Il faut donc faire disparaitre ces fabriques qui sont des foyers pestilentiels.

Les statistiques prouvent que le choléra des enfants est la cause d'une grande quantité de décès et ce choléra est lui-même amené par les émanations putrides.

Si l'on analysait, ajoute-t-il, un pouce cube d'air, pris dans une cour quelconque du faubourg de Québec, on y trouverait des millions de ferments microscopiques qui causent tant de maladies épidémiques.

Les caves mal aérées sont encore une cause de maladies. Il faut forcer les propriétaires à y pratiquer des soupiraux ; il faut de l'air partout.

Quand les hommes de la police de santé font leur inspection, ils s'empressent de poursuivre le locataire qui laisse un petit tas de cendres dans sa cour; mais ils ne s'occupent pas de la question sérieuse, ils ne vont pas dans les hangars, dans les caves, dans les greniers, où se trouvent généralement les causes de maladies.

Il approuve beaucoup les conseils aux familles, préparés par le Dr LaRocque pour être distribués gratuitement.

C'est une excellente idée, mais le comité doit surtout faire nettoyer et aérer les cours et les caves.

L'échevin Mount est d'avis d'augmenter le nombre des hommes de la police sanitaire qui auraient pour mission spéciale de veiller à ce qu'il n'y ait pas dans les cours de boites qui contiennent des détritus de toutes natures.

Il ajoute qu'il a vu des familles entières mourir de la diphtérie et il affirme que la maladie provenait des émanations des boites contenant des eaux sales et des matières animales en putréfaction.

M. Boxer dit que l'organisation de la police sanitaire à Montréal laisse beaucoup à désirer. Les hommes que l'on emploie pour visiter les cours et les rues ne travaillent que quelques heures par jour. Il est nécessaire de réformer ce système et que tous les employés du bureau et de la police de santé fassent leur devoir. Il cite certains faits dont il a été témoin et qui viennent à l'appui de ce qu'il avance. Il demande aussi que le règlement qui concerne le système sanitaire soit enfin publié.

Le Dr Larocque dit qu'il a vu M. Roy et que ce règlement sera prêt dans une quinzaine de jours et qu'il sera soumis au Conseil. Ce règlement est une sorte de code qui réunit tous les règlements passés depuis bien des années et contient des réformes très sérieuses.

Le bureau de santé n'a que cinq hommes à sa disposition et il est difficile de faire plus avec un aussi petit nombre d'aides.

M. le juge Dugas dit que nombre de causes relatives à des cours mal tenues lui sont soumises chaque semaine. Il est d'avis que l'un des devoirs les plus importants des hommes de police de la cité devrait être de visiter ces cours et de signaler toutes les irrégularités qu'ils constatent. Mais ces hommes disent qu'ils n'ont rien à faire de semblable, que cela n'est pas dans leurs attributions. Il faudrait donc leur imposer ce devoir.

L'échevin Beauchamp dit qu'en temps ordinaire le nombre d'hommes actuel est suffisant mais pendant certains mois de l'année et surtout maintenant que l'on est menacé du choléra, il croit que le chef de police pourrait probablement donner de suite des instructions à ses hommes de veiller à l'exécution de ces règlements. Il propose donc de faire appeler le chef de police pour voir si la chose est possible.

L'échevin Beausoleil dit que le chef de police ne pourra prendre sur lui de donner ces ordres et qu'il est inutile de le faire appeler.

L'échevin Beauchamp lui répond que c'est justement pour constater si la chose est possible ou non qu'il désirerait en conférer avec le chef. S'il peut donner ces ordres on arrivera au but que l'on se propose beaucoup plus vite et plus sûrement.

L'échevin Mount dit qu'il vaut mieux engager des hommes spéciaux et les mettre à l'œuvre immédiatement.

L'échevin Beausoleil qu'il y a conflit entre les chefs du bureau de santé. Tout le monde commande et rien ne se fait. Il ne devrait y avoir qu'une seule autorité responsable. La corporation n'a pas de bureau plus mal organisé.

Après discussion M. Paradis est prié de venir et se présente devant le comité.

La mesure suggérée par l'échevin Beauchamp lui est soumise.

Le chef de police dit qu'il ne voit pas que ses hommes aient jamais négligé de faire de rapports. Lui-même leur donne des instructions spéciales et chaque fois qu'ils constatent une irrégularité touchant les règlements sanitaires, il doivent le signaler au bureau de santé.

Il demande qu'on lui dise en quelle circonstance ils ont négligé de le faire.

M. le juge Dugas dit que bien qu'ils n'aient pas le droit d'entrer dans les maisons, les hommes de police connaissent les habitations mal tenues et il demande l'aide de la police pour signaler ces maisons au bureau de santé.

Le chef de police dit que la police coopéra aux efforts du Bureau de santé dans toute la mesure de ses forces, mais il doute que ce soit une mesure bien effective.

Proposé par l'échevin Mount secondé par l'échevin Beausoleil qu'une allocation supplémentaire de $500 soit demandée au Conseil afin d'augmenter le nombre des hommes de la police sanitaire qui est aujourd'hui considéré comme insuffisant.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par M. Boxer que l'avocat de la cité soit prié de compléter l'examen du règlement pour qu'il soit prêt le 15 août si possible, attendu qu'il est de la plus grande importance, vu les craintes du choléra, pour le bureau de santé et qu'aussitôt reçu il y ait une réunion du comité.

Adopté à l'unanimité.

On revient encore à la question des deux chefs du Bureau de santé. M. le Juge Dugas demande enfin qui est chef responsable. Tout le monde reconnait que c'est le Dr LaRocque, mais on admet en même temps que M. Radford, l'inspecteur, agit comme chef et ne croit être responsable qu'au comité. De là conflit.

Le Dr Larocque lit ensuite ses conseils aux familles que nous publierons plus tard.

Et le comité s'ajourne.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Montréal a reçu, hier, dans l'église des Sœurs de Charité de la Providence, l'émission des vœux des demoiselles dont les noms suivent :

Marie Rose de Lima Robidoux, dite Sœur Zacharie de Saint-Aimée ;

Marie Eva Cordélia Duhamel, dite Sœur Bernardine, de Belœil ;

Marie Louise Eugénie Guimond, dite Sœur Calixte, de Saint-Vincent-de-Paul.

Marie Julie Mélina Robillard, dite Sœur Léonide, de Lavaltrie ;

Marie Virginie Elodie Tellier dite Lafortune, dite Sœur Lucien, de Joliette ;

Thérèse Trudel, dite Sœur Ladislas, de Nicolet ;

Marie Madeleine Lefebvre, dite Sœur Aquila, de Maskinongé ;

Geneviève Olivine Bellerose, dite Sœur Clémentine, de Saint-Félix de Valois ;

Marie Louise Dalbec, dite Sœur Omer, de Saint-Paul de Joliette ;

Marie Louise Ouimet, dite Sœur Edèse, de Terrebonne ;

Marie Herménégilde Legrand, dite Sœur Tiburce, de Saint-Jacques le Mineur ;

Marie Agnès Régnière, dite Sœur Darie, de Springfield ;

Marie Angèle Elizabeth Victorine Darche, dite Sœur Lazare de Jésus, de Saint-George Henryville ;

Eugénie Comeau, dite Sœur Domitille, de Bécancourt ;

Marie Aptoinette Malépart dit Tourangeau, dite Sœur Hildegarde, de Varennes ;

Marie Julie Bérard, dite Sœur Guillaume, de la Rivière-du-Loup ;

Apolline Vincent, dite Sœur L'Assomption, de Saint-Etienne de Bolton.

LE LUDWIG

On n'a encore aucune nouvelle du vapeur *Ludwig* parti d'Anvers pour Montréal le 2 juillet. Il y a vingt-neuf jours qu'il a quitté son port et la durée ordinaire de sa traversée n'est que de quatorze jours.

M. Munderloch qui est agent de la ligne à laquelle ce vapeur appartient, dit qu'il espère encore recevoir d'heure en heure des nouvelles du navire retardataire.

Le *Ludwig* a 144 bêtes à cornes à bord et une cargaison assez considérable.

EAU A BON MARCHE

Les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, vont, parait-il, faire construire un grand réservoir près du pont du chemin de fer, à Hochelaga, pour l'usage des locomotives et dans le but de n'avoir plus à payer des sommes assez considérables au conseil municipal de ce village.

L'eau du fleuve qui n'est qu'à trois ou quatre arpents de distance alimenterait ce réservoir, à l'aide d'une puissante machine à vapeur.

La compagnie paie l'eau actuellement à raison de cinquante cents par mille gallons et la consommation en est considérable.

Les travaux vont être commencés de suite.

LE VOYAGE DE LA PRESSE

Une délégation de l'association de la Presse de Québec, composée de MM. Provencher, Beaugrand, Graham et Colson, s'est rendue avant-hier à l'hôtel-de-ville pour assister à une séance du comité des finances.

Le but de la réunion était de prendre en considération la demande faite par l'association à l'effet d'obtenir une allocation de $500 destinée à couvrir une partie des frais de réception de la Presse d'Ontario.

Il n'y avait pas de quorum ; mais le président du comité, M. Grenier et Son Honneur le maire qui étaient présents ont accueilli la requête avec faveur.

M. Grenier doit voir ses collègues à ce sujet et rendra probablement aujourd'hui une réponse définitive.

CONCOURS DE TIR

Le deuxième concours annuel de l'Association de tir du 85ième bataillon a eu lieu à Laprairie, samedi, le 21 juillet dernier. Un grand nombre de prix furent offerts aux concurrents. On remarquait surtout une magnifique coupe en argent, offerte par le lieutenant-colonel Martin, et gagnée par M. Jackson, adjudant du bataillon.

Dans le premier concours, les gagnants furent l'adjudant P Jackson, capitaine Dunn, sergent Bisaillon, volontaire Beauvais, lieutenant Lefebvre, volontaire Ryan, major Aubry, lieutenant W Jackson, volontaire Bisaillon, volontaire Martin, sergent Thomas, sergent Townsly, capitaine Sylvestre, paie-maître Roberge, assistant-chirurgien Paré.

Dans le deuxième concours, les prix furent remportés par l'adjudant Jackson, sergent Townsly, volontaire Cooke, capitaine Dunn, lieutenant W Jackson, volontaire Martin, sergent Bisaillon, lieutenant Lefebvre, paie-maître Roberge, lieutenant Bisaillon, capitaine Sylvestre, chirurgien Brisson, volontaire Lamarre, volontaire Ryan.

Dans le concours de consolation, les volontaire Bélair, lieutenant Martin, volontaire Lamarre, lieutenant-colonel Brosseau, capitaine Bourassa, capitaine Chagnon, volontaire Boyer, sergent Dubord, volontaire Houde, furent les heureux gagnants.

MAITRE ET SERVITEUR

Son Honneur le Recordor a donné hier matin une décision dans la cause de Fréchette vs Corriveau qui règle certains points qui intéressent les ouvriers autant que les patrons.

Fréchette, le demandeur, était employé dans la fabrique de soie de M. Corriveau. En entrant au service de ce dernier, il signa le règlement de la fabrique, par lequel il s'engageait à ne quitter le service de son patron qu'après quinze jours d'avis. Dernièrement il donna l'avis requis, mais pendant les quinze derniers jours il s'absenta deux ou trois jours et quand il vint réclamer son salaire à l'expiration du délai, M. Corriveau refusa de le payer en lui observant qu'il s'était absenté sans motif et sans permission.

Après les plaidoieries, Son Honneur jugea que le défendeur était dans son droit et débouta le demandeur de son action.

IMPORTATION

Le nombre des chevaux importés cette année est supérieur à toutes les importations antérieures. Deux navires arrivés avant-hier en ont encore transporté une quantité assez importante.

Le vapeur *Lac Huron*, de la Beaver Line, a débarqué 107 chevaux d'excellente qualité. Ce lot se compose de Cleveland Boys, Clydesdales et Exmore.

Un envoi de 16 étalons, 56 poulins et 2 poneys est également arrivé à l'adresse de M. Geo E Brown, le propriétaire de grands haras de Chicago.

Vingt chevaux et deux poulins à l'adresse de M. Robt Burgess et dix chevaux et un poulin à M. S. Bell.

Le vapeur *Thanemore* amène 21 Exmore expédiés à M. F. S. Lingham.

Le concert à Laprairie

Le concert donné ce soir à Laprairie par le club de ce charmant village promet d'être un grand succès. Qu'on en juge par le programme :

La Tyrolienne des Pyrennées……

Solo et chœur

2o Toreador…………………(Carmen)

M. Campbell

3o Le Voyageur………………Fesca

Mlle Trottier

4o Fantaisie…………[Violoncelle

M. Wills

5o La Ci Daren………………(Duo)

Mlle Harrington et M. Campbell

6o Chanson comique…………

M. Sylvestre

7o "On the Sea"………………

Solo et chœur

8o Hymne à la nuit………… Gounod

M. Saint-Pierre

9o L'Estasi [Valse brillante]……Arditi

Mlle Harrington

10o Comic song………………

M. Perry

11o Les Hirondelles…. [Duo de Mignon)

Mlle Trottier et M. Saint-Pierre

12o Romance………………

M. Lamothe

FINALE

"LE CAMP"

De l'opéra comique "Mme Favart" —Offenbach

Mme Favart……………Melle Trottier
Suzanne………………Mlle Bourassa
Hector…………………M. Lamothe
Pont Sablé………………M. le Dr Brisson
Favart…………………M. Sylvestre

CHŒUR

Et pour compléter la fête, il y aura grande illumination sur l'eau par les membres du club.

TRIBUNAUX

SESSIONS SPECIALES

J Bte Dubois subit son procès et est déclaré coupable de tentative de viol sur la petite fille du cultivateur Altimas, de la Longue-Pointe. Il recevra sa sentence mardi prochain.

Léon Lamontagne, vol d'outils de charpentier, six mois de prison.

James Murray, vol d'une paire de rênes 6 mois aussi.

Julie Turgeon, accusée de vol d'habits est acquittée, la preuve étant insuffisante.

COUR DU RECORDER

James Farrell, 28 ans, peintre, ivresse, $5 ou 15 jours.

François Quenneville, 26 ans, cocher, conduisant une voiture sans numéro, $1 ou 2 jours.

François Brunet, 54 ans, journalier, refusant de payer son cocher, $5 ou 15 jours.

Charles McCaulay, 16 ans, cocher, pas de licence, $5 ou 15 jours.

La Valeria

Saint-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883.

Je certifie que la *Valeria* m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boite de la *Valeria*. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUGIE.

En vente chez Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame.

PORT DE MONTREAL

Profondeur de l'eau dans le chenal jauge de Sorel, 30 juillet, 28 pieds 7 pouces.

Arrivés le 30 juillet

SS York City, 1530, Harrison capitaine, de Swansea, 17 juillet, J G Sidey, charbon.

SS Circassian, 2355, Smith capitaine, de Liverpool, 19 juillet, H et A Allan cargaison générale.

SS Thanemore, 1920, Mitchell capitaine, de Barrow, 17 juillet, David Shaw, cargaison générale,

SS Gilsland, Mitchell capitaine, de Philadelphie, 20 juillet, S W Beard et Cie, charbon.

Goelette Etoile du matin, 71, Arseneau capitaine, de New Carlisle, 18 juillet, Brock et Cie, bois de corde.

Partis le 30 juillet

SS Miramichi, 491, Baquet capitaine, pour Pictou, 28 juillet, D Shaw, cargaison générale.

SS Somerset, 1,240, James capitaine, R Reford et Cie, cargaison générale

SS Harbinger, 1206, Kemp capitaine, pour Belfast, S W Beard et Cie, grains.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Vapeurs

Dent Holme, 790, Hurst, H W Beard et Cie, agents.

Sardinian, 2,577, capitaine Dutton, de Liverpool, 19 juillet, H et A Allan, agents,

SS Thetford, 866, Walton capitaine de Pictou, 18 juillet, J G Sidey, charbon.

Lake Champlain, 1,437, capitaine Jackson, H E Murray et Cie, agents.

Montreal, 2,160, capitaine Bouchette, D Torrance et Cie, agents.

Compton, 1,186, capitaine Carr, Kingman, Brown et Cie, agents.

Concordia, 1,616, capitaine Rollo, R Reford et Cie, agents.

Spark, 862, Wilkinson, S W Beard et Cie, agents.

Lake Huron, 2648, Bernson, H E Murray, agent.

Anjer-Head, 1500, Macey, J G Sidey, agent.

Winchester, Knudsen, S W Beard & Co agents.

Nutford, 782, Toovey, Kingman, Brown & Co, agents.

York City, 1530, Harrison, J G Sidey, agents.

Circassian, 2355, Smith, H et A Allan, agents.

Thanemore, 1970, Mitchell, D Shaw, agent.

Gilsland, Mitchell, S W Beard et Cie, agents.

Voiliers

Romo, 499, Faulkner, S B Heward, agent.

Ceres, 325, Gunderson, Gilespie, Moffat et Cie, agents.

Georgetown, 414, Strickland, Gillepsie, Moffat et Cie, agents.

Hero, 374, Jones, Gillepsie, Moffatt & Co, agents.

Spener, 271, capitaine Aaronsen, de Savannah-la-Mar, 16 juin, S B Heward, agent.

Heela, 871, capitaine Gault, Anderson, McKenzie et Cie, agents.

Brigantins

Henrys, 307, Cloutier, Anderson, McKenzie et Cie, agents.

Limpio, 266, capitaine Hanse, Tiffin frères, agents.

Barques

Etoile du matin, 71, Arseneau, Brock et Cie, agents.

Demande de journaliers

MM. Scobell, Vidler & Cie, du Bureau International d'emploi, de terre et d'émigration, No 5, Place d'Armes, font des affaires de plus en plus grandes chaque semaine. De lundi à samedi, ces messieurs ont engagé et envoyé de Montréal pour aller travailler à Scarboro, West Farnham, et autres endroits, 250 hommes.

Nous ne savons s'il faut féliciter ces messieurs du succès qu'ils ont obtenu dans leur entreprise ou déplorer la perte d'un si grand nombre de bons journaliers.

Quand on songe que les ordres qu'elle a à remplir actuellement comprennent la demande de plus de 700 autres travailleurs qui devront partir cette semaine pour Ontario et l'Ouest, on reste convaincu que les entrepreneurs et autres personnes qui auront besoin de journaliers ici, à Montréal, auront grande difficulté à se les procurer.

Le département des dames, à ce bureau, est directement sous le contrôle de madame Vidler. Nous avons grand plaisir à la féliciter de la manière habile avec laquelle elle conduit les affaires de ce département. C'est, du reste, le témoignage que lui rendent le grand nombre de servantes qu'elle a placées et les familles privées auxquelles elle a procuré de l'aide.

On pourra voir dans une autre colonne l'annonce de MM. Scobell, Vidler & Cie.

Petite Gazette

—Nous avons l'honneur d'annoncer au public que le quatrième volume de "l'Histoire des Canadiens-Français," par M. Benjamin Sulte, contenant des portraits des hommes les plus marquants de la première époque de l'histoire du pays, est terminé. Nous espérons que les personnes qui n'ont pas encore souscrit à cet ouvrage voudront bien nous honorer de leur patronage et encourager ainsi la publication de l'histoire de leur pays.

PILULES MERVEILLEUSES—Les pilules aux noix longues de McGale sont les meilleures que l'on puisse trouver pour la guérison des maux de tête, de la torpeur du foie, des indigestions etc. etc., Prix, 25 centins.

DÉCADENCE DE L'HOMME—La faiblesse nerveuse, la dyspepsie, l'impuissance et la débilité sexuelle sont guéries par le "Rénovateur de la Santé de Wells."—(Wells' Health Renewer)—$1.

LES INVENTEURS—Sont priés de correspondre avec R. A. Kellond & Compagnie, solliciteurs de brevets, au Canada et à l'étranger, No 156 rue Saint Jacques.

Marques de fabrique, dessins et droits d'auteurs enrégistrées.

Treize années d'expérience.

AUX INTÉRESSÉS.— Ceux qui désirent faire nettoyer ou renouveler leurs tapis n'ont qu'à s'adresser à la "Dominion Carpet Beating Co" qui a ses bureaux au No 11 rue Hermine, Montréal. 231-a

DÉCISION IMPORTANTE—Pour clore la vente de nos chapeaux Manille, palmier et paille, nous avons décidé de les sacrifier pour ainsi dire à n'importe quel prix. Ce sont tous des chapeaux de première classe, importation nouvelle et nouvelles formes. Venez en foule chez Chs. Desjardins et Cie, 637 rue Sainte-Catherine.

UN BON CONSEIL—Allez chez J. W. Lamontagne et Cie, No 259, rue Saint-Laurent, pour vous procurer des étoffes, drap, casimires, etc pour vos habillements de printemps.

BARNUM—Vous n'êtes pas capable d'aller voir le grand cirque de Barnum sans avoir un chapeau Manille, Palmier, Leghorn ou Paille chez Chs. Desjardins & Cie, 637 rue Sainte-Catherine.

MOUCHES ET PUNAISES—Les mouches, coquerelles, fourmis, punaises, rats, souris, suisses, taupes, écureuils sont chassés par la médecine "Rough on Rats."—15 cents,

FINANCE ET COMMERCE

TEMPÉRATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 31 Juillet 1883.

8 A. M.	2 P. M.	6 P. M.
58o	67o	67o
Maximum	Minimum	Moyenne
67o	55o	61o

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	2 P. M.	6 P. M.
29.92	29.88	29.90

Montreal, 31 Juillet 1883.

Avant-midi.

Bank of Montreal—5 à 197¼, 15 à 197½, 50 à 197¼.
Merchants Bk—5 à 121½.
Commerce Bank—4 à 132½.
Rich. & Ont Nav Co—75 à 78½, 25 à 78½.
Gas Co—25 à 174½, 50 à 174.
Saint-Paul—25 à 110.

Après-midi.

Bank of Montreal—? à 197¼, 65 à 197½.
Merchants Bk—150 à 121½.
Gas Co—125 à 173½, 50 à 173½.
Champlain Bonds—2000 à 88½, 3000 à 88½.
Montreal Building Ass—25 à 71½.

BOURSE DE MONTREAL.

STOCKS	Pair des actions	Dividendes derniers six mois	Vendeurs par $100	Acheteurs par $100
Bank of Montreal	200	5 p.c.	197½	197¼
Ontario Bank	40	3 p.c.	116	114½
Banque du Peuple	50	2½ p.c.	79	79½
Molsons Bank	50	3½ p.c.	126	124
Bank of Toronto	100	4 p.c.	185	183½
Banque Jac-Cartier	25	3½ p.c.	115	100
Merchants Bank	100	3½ p.c.	122	121½
Eastern Townships Bank	50	3½ p.c.	122	121½
Quebec Bank	100	3 p.c.	....	112
National Bank	50	....	....	66
Union Bank	100	3 p.c.	90	
Bank of Commerce	50	4 p.c.	132½	139½
Dominion Bank	50	4 p.c.	....	....
Hamilton Bank	100	4 p.c.	....	....
Maritime Bank	100	....	....	....
Exchange Bank	100	2p3 m	157	148½
Federal Bank	100	4 p.c.	159	157½
Imperial Bank	100	4 p.c.	....	....
Standard Bank	100	3 p.c.	....	....
Banque Hochelaga	100	3 p.c.	90	....
Banque Ville-Marie	100	2½ p.c.	100	98
Intercolonial Coal	100	....	40	35
" bonds	100	....	100	....
Champlain Bonds	100	....	89	88½
Montreal Telegraph Co	40	2p3 m	122½	122
Can. Pacific Ry Co	....	....	59½	59½
Dominion Telegraph Co	50	2½ p.c.	122½	122
R. & O. Navigation Co.	100	3 p.c.	78½	78½
North West Land Co	....	....	69	57
City Gas Co	40	6 p.c.	174	173½
City Passenger R'y	50	7p. an	135	128
St Paul & Man. R R.	100	2p3 m	109½	109½
Dundas Cotton	100	5 p.c.	70	60
Canada Shipping Co.	100	3 p.c.	90	....
Canada Paper Co	100	5 p.c.	125	....
Canada Cotton Co	100	5 p.c.	100	89
Montreal Cotton	100	3p3 m	100	....
Canada Central Bonds	....	....	105	....
Graphic Co.	100	....	....	34
Graphic Bonds	....	....	....	....
Montreal Building Ass	50	....	75	71½
Mont. Loan & Mortgage	50	4p. an	103	101
Royal Can. Ins. Co.	50	5p. an	....	56
Bell Telephone	100	....	....	....
Stormont Cotton	....	....	....	....
Dominion Stock, 5 p.c	....	....	....	....
Dominion Bonds	....	....	....	....
Gov. Deb. 6 p.c. stg.	....	....	....	....
" " 6 p.c. crt.	....	....	....	....
" " 5 p.c. stg	....	....	....	....
" " 5 p.c. crt.	....	....	....	....
Harbor 6 p. c. Bonds	....	....	....	....
Montreal 7 p. c. Stock	....	....	....	....
" 5 p. c. "	....	....	....	....
Montreal Cor. 6 p.c. Bonds	....	....	....	....
M. W. W. 6 p. c. Bonds	....	....	....	....

L. J. FORGET & CIE.
Courtiers,
Membres de la Bourse,
325, rue Notre-Dame.

MARCHE DE MONTREAL

—Prix des farines sur le marché en gros de Montréal :

Supérieure extra	$ 5 20	à	5 25
Extra superfine	5 00	à	5 10
Extra du printemps	4 90	à	5 05
Superfine	4 30	à	4 35
Forte pour boulanger	5 25	à	5 35
Forte de boulanger américaine	6 25	à	6 75
Fine	4 00	à	0 00
Moyenne	3 60	à	3 80
Recoupe	3 40	à	3 50

EN SAC D'ONTARIO

Moyenne à forte	2 45	à	2 50
Extra du printemps	2 35	à	2 40
Superfine	2 10	à	2 20
En sac de Montréal	2 05	à	3 10

FROMAGES

—Fromage, en gros :

Fromage d'août	10	à	10
Fromage de sept et octobre	00	à	00
Fromage commun	09	à	00
Fromage nouveau	09	à	10

BEURRE

—Beurre nouveau, en gros :

Beurre frais	25	à	28
do moyen	23	à	20
Des townships	23	à	24
Morrisburg	22	à	25
De l'Ouest	19	à	21
Brockville	19	à	22
Kamouraska	19	à	20
Vieux beurre	16	à	17

MARCHE DE CHICAGO

BLÉ

Juillet	1 01¼	à	0 00
Août	1 01¾	à	0 00
Septembre	1 03¾	à	0 00
Octobre	1 05¾	à	0 00
Novembre	1 06¾	à	0 00

BLÉ-D'INDE

Juillet	0 50½	à	0 00
Août	0 50¼	à	0 00
Septembre	0 50½	à	0 00
Octobre	0 50¾	à	0 00
Novembre	0 46¾	à	0 00

AVOINE

Juillet	$ 0 28	à	0 00
Août	0 27¼	à	0 00
Septembre	0 26¼	à	0 00
Octobre	0 26¾	à	0 00

LARD

Juillet	$13 47½	à	00 00
Août	13 72	à	00 00
Septembre	13 65	à	00 00
Octobre	13 80	à	00 00
Janvier	13 00	à	00 00

SAINDOUX

Juillet	$ 8 60	à	0 00
Août	8 77	à	0 00
Septembre	8 75	à	0 00
Octobre	8 82	à	0 00
Novembre	8 42½	à	0 00
Janvier	8 45	à	0 00

MARCHE DE NEW-YORK

BLÉ DE CHICAGO

Juillet	0 13½	à	0 00
Août	1 13½	à	0 00
Septembre	1 16½	à	0 00
Octobre	1 18½	à	0 00
Novembre	1 20½	à	0 00

BLÉ-D'INDE

Juillet	0 61	à	0 00
Août	0 60½	à	0 00
Septembre	0 61½	à	0 00
Octobre	0 61½	à	0 00
Novembre	0 61½	à	0 00

SIROP DE BLAYN

Aux Bourgeons de SAPIN et au Baume de TOLU.

Ce SIROP, d'un goût agréable, est recommandé *depuis 20 ans* par tous les principaux Médecins de Paris, dans les Rhumes, Grippes, Toux, Coqueluches, Maux de Gorge, Catarrhes pulmonaires, Irritations de Poitrine, des Voies urinaires et de la Vessie.—Pharmie BLAYN, 7, rue du Marché St-Honoré, Paris.

Dépôt à MONTREAL : LAVIOLETTE & NELSON.

COGNACKINA

Délicieuse Liqueur à base de

Vieux Cognac

DE

A. ARDURA

Inventeur et unique Fabricant à BLAYE, près Cognac (FRANCE)

FORTIFIANTE, APÉRITIVE, DIGESTIVE, ANTI-FIÉVREUSE

Recommandé tout particulièrement aux Dames, aux Enfants et aux Vieillards

COGNACKINA

SIROP DÉPURATIF DU Dr GIBERT

Membre de l'Académie de Médecine et Médecin en Chef de l'Hôpital Saint-Louis.

GUÉRIT SUREMENT ET RADICALEMENT les RHUMATISMES, les MALADIES de la PEAU les plus invétérées, les DARTRES, SCROFULES, ULCÈRES, VICES du SANG, et tous les Accidents provenant des Maladies contagieuses récentes ou anciennes, et qui ont été rebelles à tout autre traitement.

Se défier des Contrefaçons et exiger sur l'enveloppe le Timbre (imprimé *en bleu*) du Gouvernement français, et les signatures à l'encre rouge ci-dessous :

Gibert Dr — Boutigny

Paris, Phie BOUTIGNY, DUPUIS, SUCCESSr, 31, rue de Cléry

Dépositaires à Montréal : Laviolette & Nelson.

TRÉSOR DE LA GORGE

Diplôme d'Honneur

PASTILLES de A. GICQUEL

Au CHLORATE de POTASSE

Le remède héroïque par excellence pour combattre les Maux de Gorge, Extinction de Voix, Amygdalite, Esquinancie, Aphthes, Croup, Angine, Gangrène de la Bouche, Salivation mercurielle, Scorbut, est sans contredit le

CHLORATE de POTASSE

(SEL DE BERTHOLLET)

Les célébrités médicales de tous les pays telles que MM. les Drs Trousseau, Fidoux, Blache, Barthez, Bergeron, Demarquay, Fournier, Siredey, Fauvel, etc., ont préconisé ce produit.

Les PASTILLES GICQUEL sont le médicament sur lequel on ait le plus le droit de compter pour la guérison des Affections des muqueuses de la BOUCHE et de la GORGE Contre les *Apthes, l'Esquinancie, les Irritations des Amygdales, du Pharynx et du Larynx*, leurs effets sont surprenants.

Avec l'emploi des PASTILLES GICQUEL, le traitement mercuriel, si indispensable pour certaines affections, peut être continué longtemps. Et dans les *Affections des Gencives*, l'usage de ces Pastilles amène une amélioration immédiate et ensuite une prompte guérison.

PARIS, A. GICQUEL, Phien de 1re cl., 4, r. Delambre, PARIS

Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS et des imitations.

LE SEUL VIN

à l'extrait de FOIE de MORUE dont l'emploi donne les mêmes résultats que celui de

l'HUILE de FOIE de MORUE est

le Vin à l'Extrait de Foie de Morue

DE

CHEVRIER

EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER

Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

LA VELOUTINE

est une

POUDRE DE RIZ

Spéciale, préparée au *Bismuth*; par conséquent, son action est salutaire à la peau.

Elle est adhérente et absolument *invisible*; aussi communique-t-elle à la peau une beauté et un aspect velouté naturels.

Prix de la Boîte avec la Houppe : 5 fr.

Chez CH. FAY

PARIS, 9, rue de la Paix, 9, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs.

LA

= VALERIA =

POMMADE SANS EGALE

Contre la chute des Cheveux et la Calvitie

BREVETEE A OTTAWA ET A WASHINGTON

$1.00 LA BOITE.

Propriétaire : **The Hair Renewer Company,** 17 Anglesea Square, Ottawa.

Agents en Gros **Kerry, Watson et Compagnie,** Rue Saint Paul, Montréal

En vente chez **Laviolette & Nelson,** 209 rue Notre-Dame, et chez tous les pharmaciens.

Sachets de Notman

POUR Le Foie — ET — L'ESTOMAC

Agit par absorption à travers les forces nerveuses et la circulation.

Le **Sachet Notman** pour l'estomac et le foie est un curatif sûr pour la malaria, sous toutes ses formes. C'est un remède souverain pour toutes les affections de l'estomac, du foie et des intestins, des maux de tête, énervement, etc. Toujours sûr et inappréciable pour les Dames ; guérira lorsque tout autre traitement aura été inutile. Pour les maladies des enfants, c'est le remède par excellence.

De M. A. Maher, sous-chef de la police de la cité,—Station No 6, 13 Janvier 1883.

Agent de la Compagnie de Sachets Notman, Montréal.

Cher monsieur,—Quand j'achetai mon premier sachet, je vous fis remarquer que j'étais affecté de dyspepsie, que j'avais été sous les soins de l'un des meilleurs médecins de Montréal, mais que je n'en n'avais reçu qu'un soulagement temporaire. Je suis heureux de déclarer qu'après avoir porté un sachet ordinaire trois semaines je suis parfaitement guéri, et je le recommande fortement aux personnes qui souffrent de la même maladie. Je vous envoie avec la présente deux piastres prix d'un autre sachet, pour l'un de mes amis.

A. MAHER, sous-chef de la police de la cité.

Traitement envoyé sur demande.

En vente chez tous les pharmaciens de première classe, ou expédiés par la poste franco, sur réception du prix. Sachet régulier, $2 ; Sachet pour les rognons, $2 ; Sachet pour les poumons, $3.

Entrepot en gros et en détail : 334 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

CANADA

Montréal, Mercredi, 1er Août 1883

Les Canadiens-français d'Ontario

Le *Temps* prétend que M. Evanturel, qui a été battu par quelques voix à Prescott, dans l'élection provinciale, fait des instances pour obtenir un emploi du gouvernement fédéral. On sait que M. Evanturel a contesté sans succès l'élection de M. Hagar devant les tribunaux. Mais comme il vient d'interjeter appel de la décision du juge, il est fort douteux qu'il ait les intentions qu'on lui prête.

Cela dit, le *Temps* fait l'appel que voici aux libéraux français d'Ontario :

Quoiqu'il arrive de M. Evanturel, nous espérons que nos compatriotes du Haut-Canada songeront à choisir des amis du gouvernement libéral de Toronto quand ils auront une chance d'élire des Canadiens-français comme représentants. Il est fort désirable que notre nationalité soit pourvue de nombreux défenseurs dans la chambre d'assemblée de Toronto ; mais il est souverainement injuste de toujours mettre les libéraux de côté et de faire l'union des partis au bénéfice des conservateurs seulement.

Il faut que le confrère connaisse bien peu les opinions politiques de nos compatriotes d'Ontario pour parler de cette façon. Pour son information, nous allons lui dire que les huit-dixièmes sont conservateurs. On s'explique facilement, dans ce cas, que les députés français qu'ils élisent appartiennent à notre parti.

Là où les libéraux français sont quelque peu nombreux, ils ne manquent pas d'ambition ou d'activité, tant s'en faut. Quoiqu'ils soient la minorité, ils ont fait trois luttes très vives à Ottawa pour la représentation aux Communes. Et la preuve qu'ils ne font pas toujours l'union des partis au bénéfice des conservateurs, c'est que le Dr Saint-Jean a été élu deux fois maire à l'unanimité, alors qu'il n'aurait pu l'être sans l'appui des conservateurs.

Dans le comté de Russell, un libéral français, M. Rocque, y tenta la fortune il y a quelques années. Il fut battu par environ 600 voix, tandis que M. Honoré Robillard, candidat français conservateur, a été élu contre son propre frère dans le même comté, cette année, par plus de 300 voix. Que l'on juge par ce chiffre de la force respective des deux partis !

A Prescott, les candidats à la dernière élection fédérale étaient deux conservateurs français, MM. Labrosse et Routhier. On voit que si les libéraux se sont abstenus d'avoir un candidat, ce ne pouvait être pour faire l'union des partis au bénéfice des conservateurs.

Dans les deux comtés d'Essex, à la dernière élection provinciale, les candidats conservateurs étaient d'origine française, les frères White. M. Solomon White fut élu dans une circonscription par plus de 300 voix, et son frère ne fut battu dans l'autre que par une trentaine de voix. Il est admis que les trois quarts au moins des électeurs français d'Essex et de Kent sont conservateurs. M. Laurier s'avisa d'aller haranguer nos compatriotes de Kent, il y a quelques années, mais son appel trouva si peu d'écho que M. Rufus Stephenson, le candidat conservateur, obtint une majorité de 600 voix. Est-ce assez significatif ?

La masse du vote français d'Ontario est tellement conservatrice que nous n'hésitons pas à dire que sans l'appui de nos nationaux, les candidats ministériels n'auraient pu triompher, aux dernières élections fédérales, dans Ottawa, Prescott, Russell, Cornwall, Glengarry, Kent, Essex, Simcoe, etc., etc.

Et pourquoi en serait-il autrement ? Pourquoi nos compatriotes d'Ontario seraient-ils libéraux ? Est-ce parceque le *Globe* et les chefs grits de la province font depuis longtemps une campagne en règle contre notre nationalité, contre ce qu'ils appellent le *French Domination* ?

Que le *Temps* passe sous les fourches caudines du parti grit, s'il n'a pas le respect de sa nationalité, c'est un rôle que nous ne lui envions pas. Mais s'il est prêt à subir cette humiliation, qu'il ne demande pas à nos compatriotes d'Ontario de briser leur union—union qui fait leur force—pour accepter lâchement les avanies que leur sert le parti grit.

Heureusement que les Canadiens-français d'Ontario s'occupent fort peu des conseils du *Temps*. Et s'ils comprennent leur intérêt, ils continueront d'être unis comme ils l'ont été jusqu'aujourd'hui. Et ils auront mille fois raison, car là est le salut !

SILENCE SIGNIFICATIF

L'autre jour, nous avons cité et commenté la fameuse profession de foi de la *Patrie*, écrite dans un style à rendre jaloux Joseph Prudhomme. En voici la conclusion :

Du libéralisme à l'eau de rose, nous n'en voulons pas. Des atermoiements, des demi-mesures, merci ! passez ça au voisin De la politique de boudoir et de compromis, c'est comme l'eau tiède, *ça écœure*.

Ce qu'il faut pour rester fidèle aux traditions du parti libéral, pour honorer ses fondateurs et servir le peuple même malgré lui, *c'est de se rappeler que l'on est des hommes, et non des fillettes*, que la vérité doit se dire à tous, qu'il faut éclairer les masses quand même leurs yeux clignoteraient à la lumière, dénoncer tout ce qui est mal dans tous les ordres, encourager tout ce qui est bien et n'avoir qu'une idolâtrie : celle de la liberté.

Votre politique nous *écœure* ! Soyez des hommes et non des *fillettes* ! Pas de libéralisme à l'eau de rose !

Tel est le langage que tient la *Patrie* à son cadet le *Temps*—qui veut lui enlever son droit d'aînesse. On ne saurait jeter le gant d'une façon plus leste et plus directe.

Mais M. Mercier fait semblant de ne pas comprendre et observe un silence significatif. Il parait qu'on lui a fait comprendre qu'on tenait en réserve des révélations fort piquantes, et que c'est là la cause de son mutisme.

Les amis de la *Patrie* se vantent tout haut que M. Mercier n'osera pas entreprendre la guerre contre eux, et que le jour où il l'osera, on en verra de belles. Attendons le dossier !

Présomption excessive

M. Mercier chante le coq. Et pourquoi ? Parce que nous n'aurions guère parlé de son article monumental sur la vente du chemin de fer du Nord—qui a paru dans le numéro prospectus du *Temps*.

Comme nous avons discuté cette question sous toutes ses faces, nous avons voulu laisser nos lecteurs respirer un peu et passer à autre chose. Mais puisque M. Mercier interprète notre silence à sa façon en proclamant que son article est irréfutable, nous allons lui montrer que loin d'être marqué au coin de la vérité, c'est un tissu de faussetés qui prouvent qu'il est ou bien ignorant, ou de bien mauvaise foi.

Tout le premier, M. Mercier regrettera cette provocation qui va nous amener à le faire connaitre sous son vrai jour comme écrivain politique. Il s'apercevra qu'il n'a rien à gagner, mais tout à perdre à être scruté, analysé, disséqué !

En attendant, nous lui conseillons de relire pour son plus grand profit la fable du chameau et des bâtons flottants, dans laquelle il pourra trouver quelques traits de ressemblance.

Le premier qui vit un chameau
S'enfuit à cet objet nouveau.
Le second s'approcha ; le troisième osa faire
Un licou pour le dromadaire.

L'accoutumance ainsi nous rend tout familier.
Ce qui nous paraissait terrible et singulier
S'apprivoise avec notre vue
Quand ce vient à la continue.

Et puisque nous voici tombés sur ce sujet :
On avait mis des gens au guet,
Qui, voyant sur les eaux de loin certain objet
Ne purent s'empêcher de dire
Que c'était un puissant navire

Quelques moments après, l'objet devint brûlot
Et puis nacelle, et puis ballot
Enfin bâtons flottants sur l'onde.

J'en sais beaucoup, de par le monde,
A qui ceci conviendrait bien
De loin, c'est quelque chose ; et de près, ce n'est rien.

A BRULE-POURPOINT

M. Mercier n'est plus de l'opinion que nous lui avons joué un bon tour (*a good trick*) en citant ses écrits conservateurs d'autrefois. Il est d'une colère, d'une rage indescriptible.

Il nous accuse de *faux*, de n'être pas *gentilhomme*, etc. Tout cela parce que son nom a été mis au bas d'un article dont il a publiquement reconnu la paternité.

Nous allons laisser M. Mercier rager tant qu'il voudra, et tirer sur nous à boulets rouges. Cela ne nous fait ni chaud ni froid. Et il ne tardera pas à s'apercevoir que cette besogne ne lui rapportera pas grand profit—lui qui ne vise pas à autre chose.

Nous sommes bien de l'avis de M. Mercier, que notre code de morale politique diffère entièrement du sien. En effet, nous n'avons jamais fait chanter personne et encore moins vendu notre parti.

La contestation de Laval

Sous ce titre, le *Temps* risque une petite leçon de droit faite évidemment pour avertir charitablement les juges et éclairer un peu les avocats concernés dans la cause. Autant de science qui pourrait bien être dépensée en pure perte.

Nous devons lui dire que s'il eût voulu examiner tant soi peu le dossier, il aurait constaté que c'est M. Félix Lavoie, cultivateur de Saint-Martin, qui est le requérant contre le Dr Gaboury, et non M. Leblanc. Et M. Mercier n'ignore pas que M. Lavoie est l'un des plus riches cultivateurs du comté de Laval, qu'il n'a aucunement besoin de spéculer sur les contestations d'élection et de pratiquer le chantage politique pour faire face aux dépenses d'un procès d'élection, et qu'il est seul responsable des frais pour lesquels il a fourni le cautionnement requis par la loi. On voit qu'il n'était nullement besoin de mêler le nom de M. Senécal à cette affaire, d'autant plus que la cause a été instituée pendant le voyage de M. Senécal en France.

Il est aussi évident que cet article est rédigé dans le but d'effrayer M. Leblanc, mais ce dernier n'est pas homme à se laisser intimider pour si peu. Coûte que coûte il faut que l'on connaisse les merveilleux effets opérés par le bistouri du Dr Gaboury.

Quant à la question de droit soulevée par le *Temps*, les juges auront à en décider. Et nous attendons qu'ils se prononcent avant d'admettre que le confrère interprète bien la loi sous ce rapport.

M. Senécal à l'étranger

On lit dans le journal *Paris*, en date du 20 juillet :

Nous remarquons sur la liste des décorations récemment décernées au titre étranger, le nom de M. Senécal, qui tient la tête de la grande industrie au Canada. En conférant la distinction de commandeur de la Légion d'honneur à ce Canadien-Français, le gouvernement français rend l'hommage le plus mérité à l'un des plus nobles enfants de cette ancienne colonie, qui, malgré notre abandon, a su conserver intacts notre langue et nos traditions, ainsi que le dévouement le plus absolu comme le plus désintéressé à la mère-patrie.

On lit dans la *Petite Presse* du 19 juillet :

On annonce la nomination de M. Senécal au grade de commandeur de la Légion d'honneur. M. Senécal est un Canadien-Français ; ses nombreux amis à Paris seront heureux de la haute distinction dont il vient d'être l'objet ; ses compatriotes y verront une preuve nouvelle de l'estime dans laquelle on tient en France le Canada.

Ancien député à l'assemblée législative de Québec, président de plusieurs compagnies de chemins de fer, de lignes de bateaux à vapeur et d'exploitations industrielles, M. Senécal est le Vanderbilt canadien ; on l'appelle communément, en effet, dans son pays, le " roi des chemins de fer."

Ses adversaires et ses amis politiques sont tous d'accord pour reconnaître ses talents comme ingénieur et sa science des affaires, fiers de pouvoir l'opposer à cet égard aux Anglais. C'est un Canadien qui fait honneur à sa nationalité et qui met un dévouement patriotique au service du programme de rapprochement commercial, industriel et financier entre la France et le Canada, programme dont l'honorable M. Chapleau fut l'auteur, comme premier ministre, et dont M. Senécal est le continuateur.

On lit dans le *Moniteur Universel* du 16 juillet :

Nous apprenons que M. Senécal, Canadien-français très distingué, ancien député à l'Assemblée législative de Québec, président de plusieurs compagnies de chemins de fer et de steamers, etc, vient d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Cette nomination sera accueillie avec un sentiment de sincère satisfaction par tous ceux qui, comme nous, s'intéressent au développement des relations commerciales et industrielles entre le Canada et la France, et qui savent toute la part que M. Senécal, par ses entreprises et ses conceptions, prend à la réalisation du programme de rapprochement entre les deux pays, dont il est, avec MM. Chapleau, Langevin et Mousseau, les éminents ministres canadiens, un des partisans les plus considérables et les plus actifs.

ECHOS DU JOUR

Il parait que l'état sanitaire de Kingston est presque aussi mauvais que celui de Montréal. Ce sera une grande satisfaction pour nos échevins d'apprendre cette nouvelle.

—

Les sauvages de Régina, au Nord-Ouest, se sont livrés à la culture avec plus de succès que l'année précédente. On estime que 250,000 acres sont en culture dans les limites de la réserve.

—

Les maîtres de pension de la rue Champlain, à Québec, ont fait un " corner " sur les matelots, et ils ont fixé le prix des gages à $50 par mois. Ce nouveau procédé ne rendra pas le port de Québec plus populaire qu'il ne faut, parmi les armateurs.

—

Cette pauvre ville du Portage du Rat ne manquera pas d'autorités : pour le moment elle en a trois. Elle appartient en même temps à Keewatin, Manitoba et Ontario, et il parait que les représentants de ces trois gouvernements passent leur temps à s'arrêter les uns les autres, et à vendre du whiskey. Il faut bien que jeunesse se passe.

—

M. Senécal est arrivé, hier matin, d'Europe en compagnie de M. Vermond, député de Seine-et-Oise, de l'honorable M. Lacoste et autres. M. Vermont est intéressé dans la grande société de colonisation fondée par M. Senécal et fera un assez long séjour dans le pays auquel il porte un vif intérêt. Un grand nombre de personnes sont allé leur souhaiter la bienvenue à leur arrivée en cette ville.

—

Les colonies d'Australie viennent de commander à Londres cinq canonnières, dont deux pour la province de Victoria, deux pour Queensland, et une pour l'Australie du Sud. A Chiswick, on construit en même temps pour les mêmes colonies dix bateaux-torpilles, qui seront lancés prochainement.

On voit que nos compatriotes de là-bas ont l'intention de maintenir leur influence dans les mers du Sud.

—

Les fameux bons de la Confédération du Sud reviennent à flot. On croyait qu'ils n'étaient plus recherchés que par les collectionneurs de raretés et les marchands de bric-à brac, mais on était dans l'erreur. Un puissant syndicat vient de se former à Londres, dans le but d'en forcer le paiement. Le moyen qu'il se propose d'adopter est assez simple, quoique le succès en soit douteux : ce serait de repousser tout emprunt des Etats du Sud, tant que cette vieille dette n'aura pas été soldée.

Mais qui empêchera les capitalistes, en dehors du syndicat, de se charger des nouveaux emprunts, sans condition ? Voilà l'obstacle.

—

Le *Temps* est bien scandalisé de voir que M. Senécal est revenu au pays accompagné d'un député français très républicain.

Vraiment, faudra-t-il que les conservateurs ne s'entendent qu'avec les légitimistes, en matière d'affaires, pour montrer qu'ils ne sont pas passés au radicalisme ?

Que notre confrère calme ses nerfs, M. Vermond connait parfaitement les idées politiques qui ont cours dans ce pays, et son voyage, qui se rattache à de grands intérêts financiers, n'a aucunement pour but d'affecter nos opinions en quoi que ce soit. Ce qu'il veut, c'est resserrer les relations commerciales et financières entre les deux pays, et nous croyons qu'il y a unanimité de sentiments sur ce point !

—

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* exprime beaucoup de mécontentement de ce que les effets destinés à Farnham, qui sont descendus du train à Saint-Hyacinthe, doivent, par ordre particulier du ministre, être passés en douane à Montréal.

Cet ordre a été donné à propos des sucres qui ont été importés pour la nouvelle distillerie de cette localité.

La douane de Saint-Hyacinthe, dit notre confrère, est très utile, tant pour les importateurs que pour les exportateurs ; mais il est clair que si la même règle s'applique à beaucoup d'autres articles, les recettes baisseront tellement que l'utilité du bureau paraîtra douteuse, et qu'on se demandera si on ne pourrait pas l'abolir.

Notre confrère a peut-être raison. Dans tous les cas, il nous semble que lorsqu'on a un bureau de douane, c'est pour s'en servir.

—

D'après le *Bulletin des Statistiques*, publié par le ministre des finances, en France, le territoire français comprend 528,572 kilomètres carrés, c'est-à-dire 52,858,200 hectares, sur lesquels 2,822,000 sont occupés par les villes et villages, les voies de communication ou les cours d'eau.

Un sixième de la surface de la France, près de huit millions et demi d'hectares, est composé de landes, de pâtis ou de terres vagues. Le onzième environ est en prés et en herbages. Un peu moins du vingtième, 2,320,533 hectares, est planté de vignes. Environ 1½ 0/0, soit en chiffres ronds 696,000 hectares, est en terrains de qualité supérieure tels que vergers, chenevières et jardins.

La proportion des espaces occupés par les landes ou terres incultes est encore considérable. Cette proportion a toutefois diminué depuis une cinquantaine d'années, d'un million et demi d'hectares, ce qui représente la surface moyenne de deux départements.

—

Voici comment madame la vicomtesse de Chaignon, fille de l'ancien gouverneur du comte de Chambord, M. de Lavillatt, raconte l'accident arrivé au comte et qui l'a rendu infirme. Elle tient de son père ces détails, qui sont peu connus :

Monseigneur sortit à cheval du château de Kirchberg ; il était accompagné de MM. de Locmaria et de Foresta. A une assez grande distance du château, il rencontra dans un chemin creux et étroit une charrette couverte d'une toile. Le cheval du prince eut peur et se cabra. M. de Locmaria, craignant un accident, voulut marcher en avant.

—Ce serait un mauvais précédent, et cela me regarde, dit le prince.

Alors, il donna un vigoureux coup d'éperon à l'animal, qui se renversa sur son cavalier. Celui-ci lui sangle un coup de cravache. Le cheval veut se relever, mais il retombe sur la cuisse du prince...

Il y eut fracture grave du col du fémur. M. le comte de Chambord avait alors vingt-un ans.

—

Nous approchons de l'anniversaire du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux arts d'Espagne, interrogé dernièrement sur l'endroit où il convenait de fêter cet anniversaire, aurait répondu, écrit-on de Madrid, que le gouvernement s'occupait, à cet effet, de rechercher exactement où était né Christophe Colomb.

On a cru longtemps que Gênes était la patrie du grand navigateur, mais il parait établi aujourd'hui que Christophe Colomb est né à Calvi, dans le département de la Corse. M. Martin Casanova, curé-doyen de Calvi, a publié à ce propos un ouvrage des plus intéressants, auquel il a joint des documents récemment découverts et qui ne laissent, dit-on, aucun doute sur le véritable lieu de naissance de Christophe Colomb.

C'est donc à Calvi que seront probablement célébrées les fêtes du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, et c'est à Calvi que doit être érigé le monument consacré à la mémoire de Christophe Colomb.

LES HISTOIRES DE M. SULTE

RÉPLIQUE

Première lettre

I

26 juillet 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Sous le titre de " *Réponse aux critiques*," M. Sulte vient de publier un réquisitoire en faveur de *son livre*. Ce mémoire est très court, si l'on considère la besogne que l'auteur s'était taillée, de justifier ses assertions ; on le trouve, au contraire, excessivement long, quand on examine le contenu de ce *document*. Dans cet écrit, le pauvre homme se donne des airs qui trahissent le malaise et l'inquiétude ; cela fait penser aux accents convulsifs de ces gens que l'obscurité effraie sur la route et qui crient à tue-tête, pour se donner une contenance.

Dès que parurent les premiers fascicules de *son livre*, les soucis, parait-il, prirent place au chevet de M. Sulte. Nous avons vu que, plus tard, lorsque vinrent les admonitions de personnes charitables, notre auteur, regimbant contre l'aiguillon de la vérité et de la conscience, produisit son inqualifiable lettre de septembre 1882. Plus tard encore, pour se donner un peu de courage, il rimait, à l'adresse d'un personnage imaginaire, un quatrain qu'il publia dans le numéro du 8 mars de l'*Opinion Publique*, comme suit :

" Un bavard parlait de mon livre
" Et disait d'un ton résolu :
" —Cet ouvrage ne saurait vivre !....
" Dieu merci, je ne l'ai pas lu."

M. Sulte ne peut pas m'accuser,—accusation du reste qui ne saurait en aucune manière troubler la sérénité de mon âme,—d'avoir été la cause première de ses angoisses. Avant ma protestation, il était, par pressentiment, frappé d'idée fixe. Il avait alors, comme aujourd'hui, toujours devant lui " *un bavard* " ou des bavards parlant mal de *son livre* et toujours un public s'obstinant à ne point lire *ses histoires*, ou à n'y pas croire.

C'est encore la même turlure ; pour rendre la véritable situation d'esprit du malheureux auteur, dans le genre poétique de son quatrain, il faudrait dire :

Sulte, délirant de son livre,
Répète d'un ton morfondu :
—Hélas ! s'il ne devait pas vivre !
Que de tintouin j'aurais perdu.

Dans le réquisitoire, dont il est ici plus particulièrement question, qui porte la date du 1er juillet, mais dont la distribution n'a eu lieu que ces jours-ci, on voit que les mêmes pensées délirantes pèsent de plus en plus sur le cerveau du coupable.

" Ces lignes, dit-il, sont écrites pour ceux qui lisent et qui réfléchissent.......J'ai toujours dit que votre école est semblable à un fantôme : si on marche dessus, elle s'évanouit......Comme j'écris pour ceux qui lisent, cette pauvre école peut garder son public, etc., etc."

N'avais-je pas raison de dire qu'il est frappé d'idée fixe ? Il est hanté, sans relâche, par *ce bavard, cette école, ce fantôme* et sans cesse préoccupé des gens qui *ne lisent pas son livre*. Comme tous ceux que poursuivent des hallucinations ou des remords, il se démène et marche ou croit *marcher dessus l'école ou le fantôme*, je ne sais lequel des deux ni lui non plus probablement ; puis, se plaçant devant son pupitre, témoin de tant d'efforts, il se met à écrire......Et pour qui écrit-il ?—" *Pour ceux qui lisent.*"—Les gens qui ont écrit avant M. Benjamin Sulte n'ont jamais songé à cela. C'est—" *un point de vue nouveau*,"—comme celui qui a fait découvrir les habitants à cet illustre inventeur.

Avant d'aller plus loin, je constate que, dans ce document de huit pages in-quarto, il ne dit pas un mot de la citation compromettante qu'il a faite de Bossuet. A plusieurs reprises, il y a déjà plusieurs mois, on lui a fait comprendre qu'il était sérieusement soupçonné de supercherie et d'odieux mensonge, à cet égard. Il reste sur ce point, comme sur bien d'autres, muet comme une carpe. Lui si soucieux de sa petite, si petite, gloriole, si désireux de se faire lire, ne trouve pas, dans sa faconde, un seul mot pour sauver son honneur compromis. Ah ! c'est qu'il n'a rien à dire.

Il en coûte peu, à celui qui n'a pas le sens du juste, pour fabriquer des accusations, pour lancer des assertions, pour attribuer aux autres des paroles qu'ils n'ont jamais dites. Cela ne prend ni grande peine ni grand temps, ni grand talent ; mais, pour réfuter en conscience ces calomnies, il faut d'ordinaire des travaux sérieux et souvent un temps considérable. Malgré l'improbabilité évidente de cette citation, il a fallu examiner, à plusieurs, les œuvres de Bossuet, et il a fallu attendre pendant des mois une explication de M. Sulte, pour pouvoir affirmer que Bossuet n'a jamais tenu le langage que M. Sulte lui attribue ; pour pouvoir dire à ce dernier :—vous avez fait acte d'imposture.

Les paroles que le faiseur d'histoires met au compte de Bossuet sont d'une très grande gravité : elles comportent une accusation et une insulte à la Compagnie de Jésus, elles comportent encore une injure à la mémoire de Bossuet. C'eût été une chose fort sérieuse de faire pareille citation, si elle eût été réelle : comment donc qualifier l'acte d'avoir fait une citation fausse et mensongère, dans de pareilles conditions ?

Pour ma part, en ce qui me concerne, je ne me serais pas donné le mal, ni imposé la tâche à des amis, de dépouiller les œuvres de Bossuet ; car la seule critique que suffit pour faire, de suite, ranger la phrase donnée par M. Sulte, parmi les documents apocryphes ; mais cela ne suffit pas pour tout le monde. La malveillance, la sottise ou la faiblesse de caractère font souvent qu'avant d'acquiescer on exige beaucoup plus de la vérité que du mensonge, de la droiture que de la supercherie.

A propos de la critique historique, si nécessaire surtout de nos jours, comme le remarquait récemment Léon XIII, aujourd'hui glorieusement régnant, et laissant de côté pour un moment M. Sulte et ses histoires, on me permettra de raconter ici un fait, dont chacun peut faire son profit, dans ces temps troublés par les erreurs et les brouillamini de toutes sortes.

Il y a quelques années, j'eus la tâche de réfuter une malheureuse brochure qu'on s'était aventuré à faire imprimer, brochure qui fut immédiatement retirée de la circulation, parceque celui qui en avait ordonné l'impression était un honnête homme égaré. Cette brochure contenait la copie d'une prétendue lettre de saint François de Sales au Pape ; on l'avait empruntée à quelque publication française. Je ne connaissais pas alors la provenance de ce prétendu *document* ; mais, le soumettant à la critique, je n'hésitai pas à en nier l'authenticité et à le reléguer dans la catégorie des pièces apocryphes et frauduleuses, d'où qu'il pût venir. Un mien ami, excellent homme et assez bon chrétien du reste, se déclara non satisfait de ma critique. J'eus beau lui dire :—mais voyez donc ; cette lettre est une injure au vicaire de Jésus-Christ, elle suffirait presque pour constituer un ecclésiastique en état d'irrégularité, elle est couchée dans un style qui n'est pas celui de François de Sales, elle est, de tous points, contraire à l'esprit de ce grand évêque, comment pouvez-vous croire qu'elle soit l'œuvre de ce grand saint ? Rien n'y faisait ; mon ami demandait des preuves : je l'abandonnai, dans l'impossibilité où j'étais alors de lui pouvoir offrir d'autres preuves que celles d'arguments bien suffisants, certainement, pour justifier une fin de non-recevoir.

Quelques mois après, les journaux de France nous apportaient la preuve matérielle de la fausseté de ce document. Cette preuve était contenue dans le procès-verbal d'une action intentée contre un faussaire du nom de Vrin-Lucas, qui avait fabriqué un grand nombre de lettres, prétendues autographes, de plusieurs personnages des siècles derniers, entre autres cette lettre attribuée à Saint-François-de-Sales. Maître Vrin-Lucas qui, je crois, n'a pas encore fini de purger sa sentence de plusieurs années de travaux forcés, avait presque réussi à faire accepter comme authentique cette collection. M. Chasles, de l'Institut, avait, étant trompé par lui, acheté par un contrat provisoire, pour le compte de l'Académie, ces lettres à titre de *documents historiques importants*. Un peu plus, et l'école catholique en eût eu pour des âges à combattre l'autorité de ces prétendus documents ; car toutes ces lettres, comme toujours du reste, étaient plus ou moins dirigées contre les papes, les congrégations romaines, les saines doctrines, sans oublier les Jésuites, bien entendu. Et, comme on vient de le voir, des catholiques même avaient déjà commencé à s'en servir, au profit de certaines idées. *Ab uno disce omnes*. Combien de prétendus documents, de prétendues autorités n'ont point d'autre origine. Vrin-Lucas avait dépassé la mesure, puis il était en train d'escamoter plusieurs milliers de francs à l'Académie ; de là l'insuccès cette fois. La prétendue lettre du Pape Adrien donnant l'Irlande à l'Angleterre, la prétendue pragmatique sanction de Saint-Louis, les prétendues erreurs dogmatiques du Pape Honorius, et d'autres, et d'autres, et d'autres appartiennent à cette catégorie de documents historiques.

Revenons à M. Sulte. Ceux qui liront son réquisitoire ne manqueront pas d'y remarquer l'absence complète, mais absolue, de toute espèce de preuve, de quelque genre que ce soit. Bien plus, ce découvreur infatigable, ce dénicheur de livres et de manuscrits inaccessibles au reste des mortels, ne se contente pas de ne point donner de preuves à l'appui de ses assertions, mais, selon lui, ce serait à ses lecteurs à fournir la preuve de la fausseté de ses dires. La maxime de la sagesse commune —" à une affirmation gratuite, une dénégation gratuite suffit"—ne le concerne pas. Bah ! la logique, la raison, la justice, le droit ne sont point faits pour M. Benjamin Sulte : il n'est pas hors la loi, mais il s'estime bien au-dessus de la loi.

L'homme aux *documents* ne tient nul compte des preuves et des documents qu'on lui a fournis, pas plus que de ses obligations ; mais avec ce toupet qu'on connait et ce mépris de l'intelligence du public qui le caractérise, il cherche à donner le change et s'écrie :

" Mais au moins, messieurs les critiques, apportez des pièces : ne criez pas sur les toits que vous allez m'inonder, me foudroyer de documents, pour venir ensuite les mains vides, l'injure à la bouche, me qualifier de mauvais catholique et de toutes les pires choses du monde."

Toute sa " *réponse aux critiques* " est dans ce genre ; c'est une averse de loquacité fanfaronne et de charlatannerie qui indiquent, de suite, qu'on a affaire à un vendeur de poudre de perlimpinpin. Il termine son épître par ces mots :

" Vous écrirez encore, je l'espère, mais tâchez donc de ne plus proférer de menaces. Aujourd'hui je les laisse tomber. Si vous persistiez, je pourrais vous mettre en demeure d'exécuter vos menaces ou d'avouer que vous avez fait acte de vantardise."

Tout ce qu'il espère c'est que, dégoûtés de semblable adversaire, les critiques lui laisseront le dernier mot. Il n'aura pas cette consolation, j'espère. Seulement, comme on ne peut, après tout, s'occuper d'un pareil personnage et de pareilles élucubrations qu'à ses heures libres, si peu qu'on en ait, pour ma part, je prendrai mon temps. Je ne promets rien autre chose que ceci : *Deo volente*, je ferai l'examen de la " réponse aux critiques," encore des histoires et peut-être de quelques autres productions de M. Sulte, dans une série de lettres que je vous adresserai, M. le Rédacteur, mais dont la reproduction, intégrale ou partielle, est permise à tous les journaux, revues et autres publications. Je n'écrirai qu'à temps perdu, en y apportant tout l'intérêt possible, mettant entre mes communications des intervalles de quinze jours, d'un mois, de deux mois, selon les circonstances. De cette sorte ça pourrait durer six mois, un an, deux ans, plus même.

Comme le meilleur moyen de confondre M. Sulte consiste à le citer, je reproduirai, paragraphe par paragraphe, mais *in extenso*, dans le cours de ces lettres, toute la " réponse " de M. Sulte ; c'est, au fait, la quintescence de ce qui lui appartient dans *son livre*, que cette *réponse aux critiques*."

J. C. TACHÉ.

(*A suivre.*)

ENTREVUE AVEC M. SENECAL

(Du *Star* d'hier)

Un grand nombre des amis de M. L. A. Sénécal se sont rendus à la gare Bonaventure ce matin, pour le saluer à son retour d'Europe, ainsi que M. Vermond, député de Seine-et-Oise à la chambre des députés en France, qui l'a accompagné en Canada. M. Sénécal est en excellente santé et il parait plus dispos que jamais.

Il a dit à un des reporters du *Star* que le résultat de son voyage avait dépassé son attente sous tous les rapports. " Je retournerai en France le 18 d'août, a-t-il ajouté ; aujourd'hui j'assisterai à une réunion des directeurs de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, et ce soir je pars pour Québec, où j'assisterai à la première réunion de notre importante compagnie de colonisation, qui a été convoquée afin de transférer quelques-unes des grandes propriétés que j'ai achetées dernièrement pour la compagnie, mais dont les titres sont encore en mon nom. On n'a pas encore fixé le chiffre du capital de la compagnie ; mais il sera soit de $6,000,000, soit de $10,000,000, et l'organisation de cette compagnie est déjà un fait accompli, vu que quelques-uns des principaux capitalistes de Paris se sont mis à la tête de cette entreprise."

—" Pendant mon séjour en France, dit M. Sénécal, j'ai été invité à rencontrer les membres de la chambre de commerce de Rouen, afin de discuter s'il serait avantageux d'établir une ligne de vapeurs entre cette ville et Québec. Le projet a été accueilli avec enthousiasme par la chambre de commerce, et je suis convaincu que M. Bentley, le consul du Brésil, réussira à organiser une compagnie, à laquelle j'ai promis mon appui, et qui comptera au nombre de ses actionnaires quelques-uns des plus riches armateurs de Rouen. Le but de faire de Rouen le terminus de cette ligne est de pénétrer aussi loin que possible dans l'intérieur, ce port étant situé à la tête d'un chenal que peuvent franchir les vapeurs d'un fort tonnage."

—" Que dites-vous de la nouvelle compagnie de câble transatlantique dont on a tant parlé lors de votre dernier voyage en Europe ? A-t-on renoncé à ce projet, demanda le reporter à M. Sénécal.

—" Nullement, répondit M. Senécal. M. Hadley, échevin de la ville de Londres, est à New-York actuellement, et j'ai eu une entrevue avec lui hier à ce sujet. Il m'a appris que le capital de la compagnie était souscrit en entier et qu'il était prêt à se mettre à l'œuvre. Il m'a demandé d'appuyer cette entreprise, ce que je ferai probablement, tandis que lui, de son côté, s'intéressera à notre compagnie de colonisation.

—" Est-ce le cas que vous avez vendu au prix de $3,500,000 la propriété Hall à cette nouvelle compagnie ? "

—" Je ne puis mentionner le prix, mais cette propriété sera transférée sous peu à la compagnie, ainsi que les mines d'amiante de Coleraine, mes autres terrains miniers et intérêts dans les fabriques de sucre de betterave.

—Un mot maintenant, s'il vous plait, de l'exposition des produits du Canada au Trocadero, demanda le reporter ?

—" Grâce à l'obligeance de mon ami, M. Vermond, député de Seine-et-Oise, répondit M. Sénécal, cette question est réglée aujourd'hui d'une manière définitive et on fait maintenant les préparatifs nécessaires pour l'installation. Nous allons insister aussi auprès du gouvernement fédéral pour qu'après l'exposition des pêcheries à Londres, il fasse transporter au Trocadero les produits des pêcheries du Canada, afin qu'ils y restent exposés permanemment.

—Mais pourquoi faire transporter ces produits à Paris ; pourquoi ne pas les laisser à Londres ?

—Parce que les produits canadiens sont bien connus du monde du commerce en Angleterre, tandis que notre pays, sous presque tous les rapports, est inconnu en France, et, au moyen de cette exposition, j'espère qu'avant longtemps le Canada sera aussi bien connu en France et par toute l'Europe qu'en Angleterre.

—Que pensez-vous de la situation politique dans la province ? Les cartes se sont pas mal embrouillées depuis votre départ, n'est-ce pas ?

—Je n'en connais rien, répliqua vivement M. Sénécal. Je ne me mêle plus de politique et vous pouvez dire que je n'ai pas l'intention de m'en mêler à l'avenir, mais que je me propose de consacrer tout mon temps aux grandes entreprises dont je vous ai parlé. Je me propose aussi de régler toutes mes affaires de moindre importance, car j'aurai assez à faire sans m'en occuper."

M. Vermond est accompagné de son fils et il se propose de visiter le Canada ainsi que les Etats-Unis. Il a toujours porté le plus grand intérêt à tout ce qui concerne l'avenir du Canada et il veut resserrer les liens qui unissent ce pays à son ancienne mère-patrie.

COMMUNICATIONS

LE CHANTAGE

M. le Directeur,

A Berthier, l'hiver dernier, M. F. J. Bisaillon, un associé de M. Lacoste, voulut sonder M. Mercier, au cours du procès en invalidation d'élection contre M. Octavian Cuthbert.

Le pseudo-chef libéral aurait consenti à s'en aller avec la résignation du défendeur, tous les frais et un pot-de-vin de mille dollars.

J'appelle cela du sale chantage de proxénète.

Je n'ai jamais pris au sérieux ce M. Mercier.

Vous m'avez appris, ce matin, que le *Temps*, une petite feuille récente, que je n'ai pas vue, s'est moqué de moi.

Je l'ignore.

Tout à vous,

ERNEST DESROSIERS.

UNE AUTRE VICTIME

M. le Rédacteur,

Laissez-moi vous informer que ce pauvre M. Abraham Bernard, député par hasard du comté de Verchères, n'est pas encore débarrassé de toute émotion. Comme souvenir de sa mémorable élection, ne voilà-t-il pas que M. Mercier, son avocat, lui cause bien du malaise.

Si nous ne connaissions pas l'esprit d'*industrie* de M. Mercier, nous nous étonnerions de ce qui arrive. M. Bernard, qui n'est pas familier avec la langue française, (quoiqu'il n'en connaisse pas d'autre) dit que M. Mercier est trop *industriel* pour lui.

Aussi voici ce qui arrive ; c'est, du moins ce que raconte M. Bernard :

Lorsque l'enquête fut terminée dans la contestation de son élection, les sténographes employés par lui réclamèrent de M. Mercier le prix de leur travail qui s'élevait à deux cents et quelques piastres. M. Mercier, très gentil, aurait signifié à son client de lui remettre l'argent nécessaire pour payer cela et M. Bernard, sur le ton du plus profond désespoir, aurait dit : " Je lui ai donné $500."

Les sténographes, apprenant cela, vont vite trouver M. Mercier qui, en paiement de leur travail, les flanque poliment à la porte, leur enjoignant de ne plus lui demander d'argent.

De là deux poursuites de la part de ces sténographes contre le malheureux M. Bernard, qui jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendra plus.

On nous disait ces jours-ci que M. Bernard devait appeler M. Mercier en garantie dans ces deux causes.

Nous en verrons peut-être de jolies si tout cela est mis au jour.

UN AVOCAT.

Variétés

Militariana.

(Il va sans dire que ceci se passe dans un pays de fantaisie, Gerolstein si vous voulez).

Le gros major demande au nouveau capitaine de la 2e du 3 :

—Combien d'hommes punis dans votre compagnie ce matin, capitaine ?

—Néant, mon commandant.

—Néant, ce n'est pas assez ! Vous n'allez pas me faire croire que votre compagnie se compose de petits saints ! Je les connais, ces lascars-là ! Ouvrez l'œil, sans quoi ils vous feront voir le tour !

Le capitaine se le tint pour dit.

Le lendemain, il y a vingt-cinq punitions !

—Vingt-cinq ! s'écrie le gros major. Vous rêvez ! Votre compagnie n'est pas recrutée dans les pénitenciers, pourtant ! Faut de la sévérité, mais il faut aussi savoir être indulgent pour le soldat, mille cartouches !

Le malheureux capitaine, ne sachant comment s'en tirer, imagine une sorte de moyenne, et apporte le jour suivant huit punitions.

Le gros major caresse sa moustache et fait :

—Hum ! Huit... cela me semble raisonnable. Nous nous en tiendrons tous les jours à ce chiffre-là, si vous le voulez bien.

***

Saison des bains.

On est parti le matin, par une jolie brise, faire une excursion sur les côtes, dans une barque de pêcheur. Bientôt le ciel s'assombrit, la mer devient grosse. On entre dans un archipel de brisants.

—Dites donc, mon brave, il n'y a pas de danger ? demande un touriste anxieux.

—Soyez tranquilles ; je connais tous les cailloux de la côte.

Au même instant, le bateau touche et craque horriblement. On est à deux doigts de la mort.

—Tenez, vous voyez, dit tranquillement le pêcheur, justement en voilà un.

MARIAGE

—En cette cité, hier, le 31 juillet dernier, à l'église de Notre-Dame, par M. l'abbé J. Archambault, oncle de la mariée, Charles Auguste Evariste Félix Laliadie, Ecuier, M. D., fils de J. E. O. Laliadie, Ecuier, N. P., à Mademoiselle Marie Elizabeth Eugénie Archambault fille de D. Archambault, Ecuier, M. D.

—A l'église Sainte-Brigide, le 1er courant, par le R. P. Lauzon, O. M. I., M. Joseph Onésime Labrecque, comptable, à Mlle Cordelia Galaise, fille de M. Cléophas Galaise, de cette ville.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

LETTRES FUNERAIRES imprimées sous une demi-heure d'avis aux ateliers de " La Minerve," 212 et 214 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint Gabriel.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la *Valeria* dans la *Minerve*, j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boite chez MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boite et elle m'a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME.

Montréal, 23 Juillet 1883. 263

La VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame, et chez tous les pharmaciens.

MONTRE PERDUE—Perdue hier matin, (mardi) au marché Bonsecours, une montre de dame en or. Quiconque la retrouvera et l'apportera au bureau de la *Minerve* recevra une récompense libérale. 257

INSTITUTRICES DEMANDÉES.—On demande trois institutrices pour Ecole Elémentaire à l'Ile Perrot. S'adresser à

JULIEN MONPETIT,

266-s Sec.-Trésorier.

INSTITUTRICES DEMANDEES

On a besoin à la Pointe-Claire de trois institutrices pour l'école élémentaire. S'adresser au président des commissaires d'école, Messire Joseph Aubin, Ptre, curé de la Pointe-Claire. 267

ON DEMANDE des Cuisinières, Bonnes d'Enfants et Domestiques pour des familles anglaises et françaises.

267 5 CARRE PLACE D'ARMES

LES MESSIEURS ET DAMES peuvent avoir de bonnes servantes s'ils veulent bien faire application au Bureau International de Terre et d'Emigration—No 5 Carré Place d'Armes.

267 SCOBELL, VIDLER & Cie.

Collège Notre-Dame, Cote-des-Neiges

La rentrée des élèves aura lieu à cette institution pour les enfants de 5 à 12 ans, le premier Septembre prochain. 269-m

Succession W. A. Campbell

Toutes les personnes endettées à la dite succession sont requises de payer immédiatement, et toutes celles qui ont des réclamations contre la succession sont priées de les produire entre les mains de Lighthall & Lighthall, notaires, No 156 rue Saint-Jacques, d'hui à quinze jours.

JOSHUA STANFELD, Jr.,
Exécuteur Testamentaire

Montréal, 31 Juillet 1883. 269-e

La Banque du Peuple

DIVIDENDE No 96.

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de deux et demi (2½) par cent pour les six mois courant a été déclaré sur le fonds-capital, et sera payable le 3 septembre prochain et les jours suivants. Le livre de transfert sera fermé du 15 au 31 août inclusivement.

Par ordre du bureau des Directeurs,

A. A. TROTTIER,

269-m1-c Caissier.

Victoria Skating Rink

JEUDI, 2 AOUT

Grand Bal-Concert-Promenade !

Au bénéfice de la Fraternité des Télégraphistes. Musique choisie par la Bande de la Cité. Billet pour deux personnes, 50 cts. à vendre à la porte. 269 d

Sténographes officiels

Le soussigné recevra jusqu'au 6 d'août prochain des demandes pour la nomination de deux sténographes officiels (l'un d'origine anglaise et l'autre d'origine française) pour le district de Saint-François.

H. W. MULVENA,

Secrétaire de la section du Barreau de Saint-François.

Sherbrooke, 30 Juillet 1883. 26?-da

PELERINAGE

JEUDI, LE 16 DU MOIS D'AOUT

Les Sœurs de la Salle d'Asile Saint Vincent de Paul, rue Visitation, conduiront un nombre limité de Dames à la chapelle du

Sacré-Cœur, à Lanoraie

Le départ aura lieu à 6 heures A. M. à bord du " TROIS-RIVIERES ". Prix du passage, aller et retour, 60 cts ; enfants, 30 cts. On sera à Montréal vers 7 heures P. M.

Le Révd Père Lefebvre, supérieur des RR. PP. Oblats, a bien voulu se charger de la direction de ce magnifique pèlerinage. 263

Salle Publique de Laprairie

PREMIER

Grand CONCERT

DONNÉ PAR

LE CLUB LAPRAIRIE

Mercredi, 1er Août '83

Chant par des artistes distingués. Chœur de 50 voix par les membres du Club dans leur costume.

CHANSONS COMIQUES. Le tout accompagné par un orchestre complet.

ADMISSION.......50 et 25 Cents

Après le Concert le Club fera une procession aux flambeaux sur la rivière.

Le vapeur *Laprairie* quittera le quai Bonsecours à 6½ hrs P. M. 268-4

Royal Museum and Theatorium

Coin des rues Sainte-Catherine et Université.

Permanent pour l'été

H. R. JACOBS, propriétaire et gérant

Représentations toutes les après-midi et chaque soir—Bien goûtées par les dames et les enfants—Changement de programme cette semaine.

ZOULOUS ! ZOULOUS ! ZOULOUS !

Cette semaine : Nouveaux acteurs et nouveau programme.

Admission générale, 10 cents.
Portes ouvertes à 1.30 et 7.00 hrs p. m.

ILE GROSBOIS !

La plus belle promenade des Vacances

Départ des bateaux du quai Jacques-Cartier jusqu'à avis contraire (le temps permettant), tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis à 10.30 A. M., 2.30 et 5.00 P. M.

SAMEDIS, 1.30 et 2.30 P. M.
DIMANCHES, 1.30 2.30 et 5.00 P.M.

PASSAGE :

Tous les jours de la semaine, Messieurs et Dames, 10 cts ; Enfants, 5 cts.

DIMANCHES :

Messieurs, 20 cts ; Dames, 10 cts ; Enfant, 5 cts.

245 OVIDE DUFRESNE, Gérant

La Compagnie de Paquebots

"HANSA"

Le paquebot " BAUMWALL " partira de Hambourg pour Montréal le 1er Septembre faisant escale à Anvers et au Havre (et probablement à Halifax).

Les importateurs devraient se mettre immédiatement en communication avec leurs correspondants d'Europe.

Pour taux du fret et autres renseignements, s'adresser à

F. LAEISZ,
Hambourg.

Ou à

WM. DARLEY BENTLEY,
317, Rue Saint-Paul, Montréal

268-j

LA COMPAGNIE DE

Chemin de Fer le Pacifique Canadien

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Montréal, 4 Juillet 1883.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent pour le semestre courant, expirant le 17 août prochain, sur le capital-actions de la compagnie, sera payé au bureau de la compagnie, 63 rue William, New-York, le et après cette date.

Les livres de transfert de la compagnie seront fermés mardi, le trente-unième jour de Juillet courant, et réouverts samedi, le dix-huitième jour d'août prochain.

Par ordre du bureau,

CHARLES DRINKWATER,

260-s-? Secrétaire.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent, pour les derniers six mois écoulés le 30 juin dernier, sur le capital payé de cette institution, vient d'être déclaré et sera payable à la dite banque, en cette cité, le ou après Vendredi, le 3 Août prochain.

Par ordre des Directeurs,

HENRI BARBEAU,
Gérant.

Montréal, 3 Juillet 1883. -m

Séminaire de Saint-Hyacinthe.

La rentrée des classes aura lieu mardi, le 4 septembre.

Prospectus envoyé sur demande.

J. B. OUELLETTE, Prêtre,

263 *Supérieur.*

DÉFENSE D'AVANCER—Je fais défense d'avancer à Olive Saint-Amant, mon épouse sans un permis de ma main.

FRANÇOIS-XAVIER CAMPEAU

Vaudreuil, 23 Juillet 1883. 268-4

Hotel et Restaurant

E. FORTIN

216, RUE NOTRE-DAME, 216

Entrée privée : 46 rue Saint Gabriel, et 224, rue Notre-Dame.

M. E. Fortin prévient sa nombreuse clientèle et les voyageurs en général qu'une grande salle de billards est attachée à son établissement, où on a à vendre tous les accessoires nécessaires pour jeux de billards, pool, pigeon-hole, etc, en grande quantité et à des prix très réduits. Repas servis à toute heure avec satisfaction. Lunch complet

Parloir E. L. Ethier

Coin des rues Gosford et Champ de Mars, près de l'Hôtel-de-ville

MONTRÉAL.

M. E. L. ETHIER ayant fait l'acquisition du restaurant de M. ROBERT, invite respectueusement ses nombreux amis et le public en général à lui faire une visite à son établissement, qu'il vient de remettre à neuf.

St Lawrence Hall

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe. Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN, propriétaire

219 a S. MONTGOMERY, gérant.

Argent a Preter

A 6 o/o sur immeubles

Magasin et logement à louer rue Bonsecours. Plusieurs propriétés à vendre.

H. M. PERRAULT.
rue Saint François-Xavier.

TELEGRAPHIE

Service spécial de LA MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Chemin de fer de la Gatineau

Ottawa, 31—Les travaux sur le chemin de fer de la vallée de la Gatineau commenceront à Hull la semaine prochaine.

Chemin de fer du Pacifique

—M. Beatty, qui est allé en Angleterre afin de surveiller la construction des trois steamers destinés à faire le service entre Algoma Mills et la Baie du Tonnerre, pour la compagnie du chemin de fer du Pacifique, dit que ces vaisseaux ne laissent rien à désirer sous aucun rapport.

Le chemin de fer n'est pas encore terminé jusqu'à Algoma Mills, mais il le sera cet automne et à cette date les steamers seront prêts pour commencer le service.

La distance entre Algoma Mills et Port Arthur est d'environ 360 milles et les vapeurs feront quatre voyages par semaine. La compagnie se propose de faire construire deux ou trois autres steamers et alors on aura un service quotidien entre les deux endroits plus haut mentionnés.

La grève

Québec, 31—Les conseillers Charleton et Vincent, siégeant en cour du Recorder, ont donné leur décision samedi sur la poursuite de la compagnie "Great North Western" contre un de ses employés. L'action a été renvoyée; il n'y avait pas d'engagement direct dans l'espèce. Le défendeur avait été engagé par la compagnie Montréal, qui n'a formulé aucune plainte contre lui, et il travaillait en dernier lieu pour la "Great North Western" avec laquelle il n'avait pas passé de contrat.

Déserteur

Kingston, 31—Un déserteur de la batterie "B" qui s'est rendu après un certain temps d'absence, a été condamné à 84 jours de prison.

L'orage de vendredi

Toronto, 31—L'orage de vendredi a causé de grands dégâts. Trois maisons dans la rue Clinton ont été renversées. A Dixie, à douze milles d'ici, il est tombé des grêlons d'une grosseur considérable.

Suicide

Saint-Thomas, Ont., 31—Vendredi soir, un commis de magasin de nouveautés, nommé Peter Dunn, s'est pendu dans la grange d'un fermier du nom de Longley, située près du pont du chemin de fer Canada Southern.

ETATS-UNIS

Accidents de chemin de fer

Leadville, Colorado, 31— Un télégramme reçu ici annonce que le train d'excursion pour Grand Cânon a déraillé, et que 140 personnes ont été tuées ou blessées.

Rochester, N Y, 31—Un autre accident de chemin de fer est arrivé hier après-midi à Charlotte, sur le chemin de fer de Rome, Watertown et Ogdensburg. Un train de marchandises a rencontré un train de voyageurs et l'un des wagons a été mis en pièces. MM. Joseph Davis, George Harris, le conducteur Smith et un autre dont on ignore le nom ont été sérieusement blessés.

Tentative criminelle

New-York, 31—On a essayé, dit-on, la nuit dernière de couper le câble télégraphique dans la rivière du Nord. La police recherche les auteurs de ce méfait.

Souscription

—On a ouvert ici une souscription pour les victimes du tremblement de terre d'Ischia.

Tremblement de terre

Gilvoy, [Colombie), 32—Deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties ici.

La grève des télégraphistes

Cleveland, [Ohio], 31— Une réunion monstre a été tenue ici, hier soir, dans l'intérêt des télégraphistes en grève. Le député au Congrès, M. Foran, a prononcé un discours dans lequel il a dit que la presse associée était l'alliée de la "Western Union."

New-York, 31—Soixante-et-dix télégraphistes se sont fait inscrire comme membres de la nouvelle société coopérative de cette ville.

Les télégraphistes disent que les ordres donnés aux employés sur les chemins de fer ont eu pour effet de faire fermer au-delà de deux cents bureaux de la "Western Union," qui n'ira pas jusqu'au milieu de la semaine avant de se trouver dans un sérieux embarras.

"La Postal Tel. Co." a cédé hier au demande des employés qui réparent et entretiennent les lignes. Les compagnies de téléphone ont beaucoup souffert du manque d'hommes d'expérience pour surveiller les fils.

Le *World* dit: L'opinion générale ici c'est que la grève est définitivement vaincue. Les marchands admettent que le service s'améliore lentement et les courtiers commencent à recevoir leurs ordres du dehors.

Le *Herald* publie une entrevue avec le chef Campbell. Ce dernier dit: "Tout dépend du montant d'argent dont nous pourrons disposer."

"Si ceux qui sympathisent avec nous donnent à leurs sympathies une forme tangible ou pécuniaire, nous gagnerons. Campbell admet que le service de la "Western Union" s'améliore à New-York mais pas ailleurs.

Navire en feu

San Francisco, 31—Le capitaine d'un trois mâts barque arrivé samedi rapporte avoir rencontré en mer un grand vaisseau en feu.

Succession

New-York, 31—Un avocat de l'ouest, se disant le mandataire d'un enfant de Pierre Goulet, le millionnaire qui vient de mourir en cette ville réclame l'héritage du défunt.

Tué par la foudre

Newark, 31—Edward Dempsey a été tué par la foudre, dans une rue de cette ville. Cinq de ses camarades qui étaient avec lui ont été plus ou moins grièvement blessés.

A Long Branch

—M. Soto, président de Honduras, est allé hier à Long Branch et partira pour l'Europe le 4 août.

Dans la détresse

—La fille du vice-président King, veuve du général Hunter, âgée aujourd'hui de 74 ans, a été obligée de s'adresser à la police de Wheeling [Virginie Occidentale] pour obtenir les moyens de faire le voyage de Washington, où elle espère trouver des amis qui soulageront sa détresse.

Les obligation du gouvernement confédéré

New-York, 31—Le "Herald" publie l'opinion du juge en chef Lochrane et de quelques autres au sujet du prétendu racnat des obligations du gouvernement confédéré. Tous s'accordent à dire que ces obligations n'ont aucune valeur.

Fausse nouvelle

Denver, 31—La nouvelle annonçant que le train d'excursion de "La grande armée de la république" avait déraillé est fausse.

Démission

La Havane, 31— Le capitaine général Pendergast a donné sa démission pour cause de mauvaise santé. Sa démission a été acceptée et le général Cartello a été nommé pour le remplacer.

EUROPE

La catastrophe d'Ischia

Naples, 31—Parmi les étrangers qui étaient à Casamicciola, ceux-là seuls qui se trouvaient au théâtre ont eu la vie sauvée.

Trois soldats en déblayant les ruines pour rechercher les morts ont été fatalement blessés.

Des souscriptions ont été recueillies dans toute l'Italie pour les victimes de cette terrible catastrophe.

Rome, 31—Les journaux ont paru encadrés de noir hier.

Un grand nombre des blessés d'Ischia resteront infirmes toute leur vie. 300 personnes ont été tuées à Forio; 500 à Lacoamen ; 200 à Fontano-Zerrara. 24 enfants ont péri dans l'asile de la Miséricorde. Le roi et la reine ont souscrit 100,000 lires, et le Pape 25,000 pour les victimes.

Naples, 31—La seule personne des Etats-Unis qui ait été blessée, lors du tremblement de terre d'Ischia, est Miss Van Allen, qui est atteinte légèrement.

Naples, 31—Les recherches parmi les ruines ont continué pendant toute la nuit. Tous les cadavres retrouvés ont été enterrés immédiatement afin de prévenir les miasmes délétères.

Londres, 31—On mande de Naples que le nombre des victimes du tremblement de terre d'Ischia est de 3,000, dont 2,000 ont succombé.

Naples, 31—On dit maintenant que 4,000 personnes ont péri à Ischia. Les soldats en déblayant les ruines ont sauvé la vie à plus de 1,000 personnes, et hier, ils ont deterré 34 personnes qui étaient encore vivantes.

Naples, 31—Les survivants de la catastrophe disent que trente-sept personnes ont été ensevelies sous les ruines de l'hôtel Piccola. Le comté Zogardi, après trois heures d'efforts surhumains, a retiré onze personnes de dessous les décombres, mais il n'a pas réussi à sauver sa sœur.

Le premier acte de la pièce que l'on jouait au théâtre samedi soir représentait un tremblement de terre.

La plus grande partie de la population de Casamicciola se compose de paysans qui cultivent la vigne. La ville contient environ cinq mille habitants et est visitée par un grand nombre d'invalides. Sous l'empire romain ses bains étaient célèbres et ils ont conservé leur réputation jusque de nos jours.

C'est la plus petite ville de l'Ile d'Ischia mais la plus fréquentée par les touristes. La population de Fiore est de 8,000, et celle d'Ischia de 6,100 habitants. Du sommet des montagnes, le coup d'œil est enchanteur.

Ischia est certainement d'origine volcanique. Ses côtes sont abruptes et au milieu se trouve le volcan d'Epome, qui s'élève a 2,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. La première éruption de ce volcan date de 1301. Il y a, en outre, sur l'île, douze autres petits volcans. Le sol est très fertile, et on y cultive la vigne et les fruits avec le plus grand succès.

Casamicciala a été en partie détruite par un tremblement de terre au mois de mars 1881. Les oscillations ont duré sept secondes et étaient accompagnées d'un bruit sourd, puis une secousse formidable s'est fait sentir, démolissant deux cents maisons. Plus d'une centaine de personnes furent ensevelies sous les ruines et trois cents furent blessées.

Un autre tremblement de terre s'est fait sentir à Casamicciola en 1828. Une partie de la ville fut détruite et un grand nombre de personnes périrent.

Naples, 31—Un des survivants de cette terrible catastrophe dit qu'on ne saurait se faire une idée de la scène qui s'est passée au théâtre.

Le premier choc s'est fait sentir au lever du rideau et a été suivi d'un bruit épouvantable. Un cri de terreur s'est élevé parmi les spectateurs, qui ont été renversés les uns sur les autres et dont un grand nombre ont été ensevelis sous les ruines. Ceux qui purent s'échapper se dirigèrent vers le rivage, où des feux furent allumés en signal de détresse.

Chambre des Communes

Londres, 31—Hier soir, à la Chambre des Communes, après l'adoption de la motion Norwood sur la question du canal de Suez, on passer à la seconde lecture du projet de loi concernant le corps des constables en Irlande.

Les partisans de Parnell, qui n'avaient point pris part aux débats précédents, commencèrent aussitôt à ouvrer toutes sortes d'objections pour retarder la discussion de ce projet de loi. Ils continuèrent ce jeu jusqu'à cinq heures du matin, lorsque l'Orateur, usant du privilège que lui accordent les nouveaux règlements de la chambre, somma M. O'Kelly de garder le silence.

Traité entre la France et la Tunisie

—Le traité entre la France et la Tunisie sera soumis à la chambre des députés demain. Ce traité confirme le protectorat de la France et stipule que le bey introduira des réformes dans le gouvernement de la régence.

Les nihilistes à l'œuvre

Londres, 31—Des dépêches officielles annoncent qu'on vient de découvrir en Russie un vaste complot tramé par les nihilistes. Plusieurs arrestations ont été faites.

La Vésuve en en éruption

Naples,31—Le Vésuve est en éruption et la lave coule dans la direction de Torre del Greco.

Plus récent—Les habitants de Torre del Greco abandonnent leurs demeures pour se mettre à l'abri du danger.

La Mort de Carey

Dublin, 31—Il y a eu de grandes démonstrations en cette ville et ailleurs à l'occasion de la mort de Carey.

Le choléra

Alexandrie, 31—Deux personnes sont mortes du choléra, ici, hier et 275 ont succombé au Caire.

Londres, 31—Le *Times* dit que pendant la première semaine des ravages du choléra, en Egypte, le nombre des décès parmi les troupes anglaises a été de un par cent, fait alarmant et extraordinaire ajoute ce journal.

Une dépêche du Caire annonce la mort du Dr Lewis.

La Valeria

Cette pommade nouvelle fait pousser les cheveux sur les crânes les plus dégarnis. Que l'on en juge par le certificat suivant:

Saint-Thomas d'Alfred,
Comté de Prescott.

Je soussigné certifie que la pommade *Valeria* a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE,
Cultivateur.

En vente chez B. E. McGale, pharmacien, rue Saint Joseph.

LES PELERINS

M. l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame, a reçu ces jours derniers une lettre renfermant plusieurs détails au sujet du voyage des pèlerins canadiens maintenant à Lourdes. D'abord, aussitôt après avoir doublé la Pointe-aux-Pères, le capitaine Williams, homme affable et courtois par excellence, mit à la disposition des pèlerins le salon principal du vapeur. On convertit cette pièce en chapelle, de sorte que tous les matins, les voyageurs purent entendre trois messes. Plusieurs des passagers protestants ont suivi assidument les cérémonies religieuses qui se passèrent à bord.

A part quelques dames, personne n'a souffert du mal de mer.

Le 12 au soir, il y a eu grand concert à bord sous la présidence du juge McKay; voici les noms des dames et messieurs qui en firent les frais: Professeur Fowler, M. l'abbé Mathieu, MM. Champoux, Cranksbaw, Sproule, Demers, Aspinall, Baxter, Aisbett, capitaine Williams et Fraser Rae, mesdemoiselles Lamothe, Prévost, Goldie, et Wason.

Son Honneur le juge McKay et M. Fraser Rae firent aussi de jolis discours.

En arrivant de l'autre côté de l'Atlantique, les pèlerins ne voulurent pas quitter le navire sans témoigner toute leur reconnaissance au capitaine Williams qui avait été si généreux et si délicat.

On lui présenta une adresse très bien conçue; le vaillant capitaine y répondit avec beaucoup de chaleur, et M. l'abbé Martineau, l'âme du voyage, fit un charmant petit discours à la suite duquel il proposa la santé du capitaine.

M. Devins fit ensuite une collecte au bénéfice de l'équipage; il réussit à réaliser la somme de $30, qu'il distribua aux marins.

Nouvelles Canadiennes

QUEBEC — On nous rapporte le fait suivant, qui est arrivé dimanche à Sainte-Anne de Beaupré, et dont un grand nombre de personnes ont été témoins:

Une femme qui était perclue des jambes depuis plusieurs années, a été transportée samedi, de l'Ile aux Grues à Sainte-Anne, en goelette. On l'avait placée sur une civière.

Dans la nuit, ses souffrances furent insupportables. Sur le matin, elles se calmèrent un peu, et un Père Rédemptoriste vint confesser la malheureuse.

Le matin, elle fut transportée à l'église où elle communia à la première messe. Après la communion, elle se leva et se mit à marcher sans l'aide de personne, en disant qu'elle était guérie.

Ce miracle a été annoncé du haut de la chaire à la grand'messe.

—Les bicyclistes de Québec sont devenus très forts, si nous en jugeons par un voyage qu'ont fait à la paroisse des Ecureuils, vendredi dernier, MM. George Chateauvert, orfèvre, et Dumas, tailleur, tous deux du faubourg Saint-Jean.

Et qu'on remarque bien que ces messieurs ont fait plutôt une promenade qu'une expérience sérieuse.

Partis de Québec à 6.05 heures a. m., ils sont arrivés à l'hôtel Déry, Ancienne Lorette (9 milles), à 7.12 heures. Ils sont repartis à 7.30, et à 9.15 ils mettaient pied à terre à l'Eglise de la Pointe-aux-Trembles (soit 12 milles). A 9.30, ils remontaient sur leurs chevaux mécaniques, et à 10.35 ils arrivaient presqu'à l'autre extrémité de la paroisse des Ecureuils (soit 9 milles).

Ils avaient donc parcouru 30 milles.

Ils sont repartis à 1.05 heure p. m., et ont effectué leur retour à Québec en 4 heures 15 minutes, les arrêts en sus.

Ils ont donc fait 20 lieues dans la journée, et cela sans trop de fatigue, ce qui est supérieur à ce qui a été fait la même semaine sur la rive sud, par d'autres bicyclistes.

—*L'Ecénement.*

TROIS-RIVIERES—En démolissant le premier étage de l'hôtel Farmer, les ouvriers ont trouvé entre un double plancher une pièce en or de vingt piastres, ces jours derniers.

—Mardi dernier au matin, l'on constatait à l'hôtel Dufresne, l'absence d'une fille de service. Après renseignements pris auprès de ses compagnes qui déclarèrent que l'infortunée avait dit à plusieurs reprises qu'elle serait beaucoup mieux dans l'eau que sur la terre, il devint évident qu'elle s'était suicidée.

Le doute n'est plus permis maintenant, car son corps a été retrouvé samedi matin au Cap de la Magdeleine.

Samedi avant-midi, le coroner a tenu enquête et M. Georges Dufresne s'est rendu sur les lieux pour l'identifier.

Verdict: Trouvée noyée.

—*Le Constitutionel.*

SAINT-HYACINTHE—Les nouvelles des récoltes qui nous arrivent de toutes les parties des cantons de l'Est sont des plus encourageantes, et tout nous laisse espérer un rendement abondant. La feuaison n'a jamais été meilleure; les pommes de terre, que les insectes menaçaient de détruire, ont maintenant une belle apparence, grâce au vert de Paris. Quant aux céréales, on rapporte que l'avoine n'a jamais été plus belle; l'orge et le blé ont aussi une belle apparence.

CHEMINS DE FER

—Nous lisons dans un des derniers numéro du *New-York Herald*:

"La faiblesse du St Paul, M. et M., a intrigué beaucoup de gens, surtout après que la compagnie n'a cessé, depuis plusieurs mois, de se décerner des éloges, par tous les modes de publicité dont elle pourrait disposer. Le *Daily Indicator* publie un état des affaires de la compagnie, qu'il dit tenir de sources parfaitement dignes de foi, et qui, s'il est exact, est de nature à faire grand tort à la compagnie. Le fond de l'affaire, c'est que la compagnie, qui a maintenant 1,250 milles en exploitation, contre 1,000 milles l'an dernier, n'a cependant qu'une augmentation de $136,803 de recettes brutes. Le total des recettes nettes de l'année est de $4,008,852, soit $424,944 moins qu'il ne faudrait pour payer l'intérêt de la dette et les dividendes. Comme les recettes baissent de $75,000 à $90,000 par semaine, on se demande comment la compagnie espère rencontrer ses obligations, surtout lorsqu'on prend en considération le fait que depuis six mois, la plus grande partie de son revenu provient des effets qu'elle a transporté pour le Pacifique Canadien, qui est maintenant en position de transporter tout ce dont il a besoin. Il est vrai que la compagnie St P.M. et M. a encore en portefeuille pour $20,000,000 de bons invendus, et il est possible qu'en prenant avantage du marché, elle pourra se procurer les sommes nécessaires pour payer, pendant quelque temps encore, les dividendes et les autres obligations de paiement absolu."

—Il se fait maintenant des expéditions considérables de blé de Californie, par chemin de fer, voie du Southern Pacific jusqu'à la Nouvelle-Orléans; la marchandise est transportée de là à Liverpool par steamer. Le southern Pacific s'est engagé à transporter 60 chars par jour, tant que les stocks ne seront pas épuisés.

—Sur la ligne de Montréal, Portland et Boston, le terrassement est presqu'entièrement terminé depuis Frelisburg, dans la province de Québec, jusqu'à Sheldon, dans le Vermont. On va prochainement commencer la pose des rails, en partant de Sheldon.

Avis Spéciaux

—Les Pilules de Camomille et de Celery du Dr Benson ne contiennent ni opium, ni quinine, ni rien d'échauffant et sont hautement recommandées contre les maux de tête, les névralgies et les maladies des nerfs. 50 cents chez tous les pharmaciens.

OTTAWA, 10 Juillet, 1883.

MONSIEUR,—C'est avec plaisir que je recommande l'*Elexir de Dosen* pour la toux, le rhume et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants, soit pour les personnes âgées, en ayant fait usage dans ma propre famille pendant une douzaine d'années avec le plus grand succès. Nous en garnions constamment, et toutes les familles devraient en faire usage, suivant les directions, et elles en éprouveront certainement de bienfaisants effets. Votre, etc. JOHN HILL.

LE SPRUCINE—La spruçine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la spruçine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

CHANSONNIER CANADIEN— Sur réception de 5 centins en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port, le *Chansonnier Canadien*. Tout le monde devrait en avoir un. Hallée frères, 282 rue Saint-Joseph, Montréal

DEMANDE—Pourquoi se demander: Où dois-je aller, pour m'acheter un beau et bon chapeau pour aller à la campagne? N'est-il pas reconnu aujourd'hui que nous en avons des centaines et des centaines de douzaines en Maulle, palmier ou paille dans les derniers goûts, et que nous les avons réduits plus des trois quarts? Ainsi plus d'hésitation. Chs Desjardins et Cie.

VOUS NE POUVEZ TOUSSER—Les "Citmax Cough Cakes" remède prompt, inoffensif, certain contre toutes les toux simples, rhumes, etc. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 15 cents.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Nos Longues* de McGALE, en vente partout à 25 cents la boîte.

MALADIE DE POUMONS—Douleur, irritation, retention, incontinence, dépôts, gravelle, etc., guéris par le "Buchupaiba." — En vente chez les pharmaciens.

—Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc., employez la Spruçine de McGale, 25 et 50 cents la bouteille.

QU'ON N'OUBLIE PAS que la grande maison Chs. Desjardins et Cie est pour ainsi dire la seule à Montréal qui vous prend un vieux chapeaux de soie et un vieux "pull over" et vous le refait tout aussi beau et bon qu'un neuf, et cela pour une bagatelle. C'est le temps d'en faire l'essai.

LE COCOA—Dans l'hiver il n'y a rien de plus nourrissant et de plus réchauffant qu'une tasse de véritable bon cocoa, mais la difficulté c'est d'en trouver de pur. On peut se procurer au prix d'un centin une grande tasse à déjeuner d'essence de cocoa de Cadbury, qui contient trois fois plus de matières nutritives, que tous les produits adultérés et amidonnés vendus ordinairement; et le plus petit paquet de cocoa peut fournir 14 tasses d'excellent cocoa.

Sirop des Enfants, du Dr Coderre.—Le seul sirop calmant reconu par la profession médicale. A vendre partout, 25 cts la bouteille.

PREUVE CONVAINCANTE.—Souffrant du rhumatisme depuis longtemps, on me conseilla de faire usage de votre Arnica et de votre Liniment d'huile. La première application que j'en fis me procura un soulagement immédiat, et aujourd'hui je suis vaquer à mes occupations, grâce à votre remède merveilleux. Votre, etc., W. H. DICKISON, 218 rue Saint-Constant, Montréal.—A MM. Henry, Johnson & Lord, Montréal.

L'Arnica et le Liniment d'huile sont en vente chez tous les pharmaciens.

LES DANGERS DE LA TOUX—Qu'une personne atteinte pour la première fois de la toux songe que cette toux peut s'accroître de jour en jour, d'année en année, qu'elle peut causer la consomption, de longues années de faiblesse, des mois de souffrances aigues et enfin se terminer par une mort douloureuse; aplication que j'en fis me procura aujourd'hui que nous en avons des centaines et des centaines de douzaines en Maulle, palmier ou paille dans les derniers goûts, et que nous les avons réduits plus des trois quarts? Ainsi plus d'hésitation. Chs Desjardins et Cie.

VOUS NE POUVEZ TOUSSER—Les "Citmax Cough Cakes" remède prompt, inoffensif, certain contre toutes les toux simples, rhumes, etc. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 15 cents.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Nos Longues* de McGALE, en vente partout à 25 cents la boîte.

MALADIE DE POUMONS—Douleur, irritation, retention, incontinence, dépôts, gravelle, etc., guéris par le "Buchupaiba." — En vente chez les pharmaciens.

—Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc., employez la Spruçine de McGale, 25 et 50 cents la bouteille.

QU'ON N'OUBLIE PAS que la grande maison Chs. Desjardins et Cie est pour ainsi dire la seule à Montréal qui vous prend un vieux chapeaux de soie et un vieux "pull over" et vous le refait tout aussi beau et bon qu'un neuf, et cela pour une bagatelle. C'est le temps d'en faire l'essai.

LE COCOA—Dans l'hiver il n'y a rien de plus nourrissant et de plus réchauffant qu'une tasse de véritable bon cocoa, mais la difficulté c'est d'en trouver de pur. On peut se procurer au prix d'un centin une grande tasse à déjeuner d'essence de cocoa de Cadbury, qui contient trois fois plus de matières nutritives, que tous les produits adultérés et amidonnés vendus ordinairement; et le plus petit paquet de cocoa peut fournir 14 tasses d'excellent cocoa.

Sirop des Enfants, du Dr Coderre.—Le seul sirop calmant reconu par la profession médicale. A vendre partout, 25 cts la bouteille.

PREUVE CONVAINCANTE.—Souffrant du rhumatisme depuis longtemps, on me conseilla de faire usage de votre Arnica et de votre Liniment d'huile. La première application que j'en fis me procura un soulagement immédiat, et aujourd'hui je suis vaquer à mes occupations, grâce à votre remède merveilleux. Votre, etc., W. H. DICKISON, 218 rue Saint-Constant, Montréal.—A MM. Henry, Johnson & Lord, Montréal.

L'Arnica et le Liniment d'huile sont en vente chez tous les pharmaciens.

LES DANGERS DE LA TOUX—Qu'une personne atteinte pour la première fois de la toux songe que cette toux peut s'accroître de jour en jour, d'année en année, qu'elle peut causer la consomption, de longues années de faiblesse, des mois de souffrances aigues et enfin se terminer par une mort douloureuse; aplication que j'en fis me procura aujourd'hui que nous en avons des centaines et des centaines de douzaines en Maulle, palmier ou paille dans les derniers goûts, et que nous les avons réduits plus des trois quarts? Ainsi plus d'hésitation. Chs Desjardins et Cie.

Avis aux Contracteurs

SCOBELL, VIDLER & CIE,

Bureau International de Terre et d'Emigration

5, PLACE D'ARMES, 5

Peut fournir un grand nombre d'hommes pour les CHEMINS DE FER, les MOULINS A SCIE et et tous autres emplois sous le plus court délai.

☞ Faites application personnellement ou par lettres, pour conditions, etc.

257

AVIS

La Ville de Saint-Boniface

MANITOBA

Soumissions pour Débentures

Avis est donné par les présentes que des soumissions seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au

1er Aout prochain

A MIDI

pour l'achat de débentures de la ville de Saint-Boniface, au montant de $45,000.

Les dites débentures sont remboursables à l'expiration de vingt-cinq ans, avec intérêt à sept pour cent payable semi annuellement, et elles ont été ratifiées par un acte de la Législature de Manitoba siégeant à sa dernière session.

Daté à Saint-Boniface, Manitoba, ce 13ème jour de Juillet, 1883.

JAMES E. P. PRENDERGAST,
Sec.-Très rier de la ville de Saint-Boniface.
257-j

OUVERTURE des CLASSES

Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecole.

A l'occasion de la rentrée des classes, on voudra bien se rappeler que notre librairie offre l'assortiment le plus complet de

Livres et Fournitures pour les Ecoles

—A PRIX—

PRIX TRES REDUITS

Nous engageons donc les directeurs et directrices des maisons d'éducation, les instituteurs et les commissaires d'école à nous faire parvenir, le plus tôt possible, leurs commandes, afin de n'éprouver aucun retard à l'ouverture des classes.

Catalogues, Liste de Prix, Echantillons de papiers, Etc

☞ ENVOYÉS SUR DEMANDE ☜

J. B. Rolland & Fils

LIBRAIRES

Editeurs de la nouvelle série de Livres de Lecture graduée de A. N. Montpetit.

12 et 14 RUE SAINT-VINCENT, Montréal

269

ON A BESOIN pour les bureaux de la milice, à Montréal et à l'Ile Sainte-Hélène, des quantités ci-dessous mentionnées de combustible pour la saison de 1883-4:

Combustible.	*Quantité.*	*Pour quel endroit.*
CHARBON—tonnes	80	Pour l'arsenal de la cité
BOIS—cordes	40	Pour l'Ile Sainte Hélène
Do — do	48	Pour les bureaux de Montréal

Les soumissions seront ouvertes SAMEDI, le 4 Août.

On pourra obtenir des renseignements à mon bureau.

C. L. DeBELLEFEUILLE,
Lieut.-Colonel.
Garde-magasin

267-s

MILLE ILES, FLEUVE SAINT-LAURENT

DES BAUX A LOYER de vingt ans (renouvelables) de certaines îles dans le groupe ci-dessus, situées près de Gananoque, dans le comté de Leeds Ont, et qui ont été spécialement choisies pour la beauté de leur site, seront offert à l'enchère, au bureau des douanes, Gananoques, à deux heures de l'après-midi, Jeudi, le 9 du mois prochain.

On n'adjugera pas plus d'une île à la même personne, et les adjudicataires devront payer immédiatement le loyer de la première année à un officier de ce département, qui sera sur les lieux à la date ci-dessus indiquée, autrement les baux seront mis de nouveau à l'enchère.

On peut voir une carte indiquant la position de ces îles et connaître les conditions de l'adjudication, en s'adressant, pendant les heures de bureau, de cette date à celle fixée pour l'adjudication, soit au bureau des douanes à Gananoque soit à ce département.

L. VANKOUGHNET,
Député du Surintendant-Général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages
Ottawa, 20 Juillet 1883. $ 265-c-j

Departement des Chemins

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour pavage permanent," seront reçues au bureau du Greffier de la cité, jusqu'à MERCREDI le 15 AOUT prochain, à midi, pour la livraison des articles et la construction des travaux ci-après mentionnés, conformément au devis que l'on peut obtenir du soussigné.

Rue Notre-Dame Est, à partir de la rue Lacroix jusqu'à la rue Monarque.
Environ 8600 verges carrées de moellons (*blockstone*) pour chaussées.
Environ 4000 pieds carrés de dalles (*flagstone*) à trottoirs.
Environ 6200 pieds linéaires de bordures (*chainstone*) en pierre pour trottoirs.
Pour poser les dalles et la bordure.
Pour poser les moellons et faire la chaussée.

Le comité des chemins ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

Le comité se réserve de plus le droit d'accepter une soumission pour tous ou une partie seulement des articles ou ouvrages sus-mentionnés.

GEO. D. ANSLEY,
Inspecteur de la cité.

Montréal, 28 Juillet 1883. 267-t

Taxes de l'eau et d'affaires

ESCOMPTE

Une remise de CINQ PAR CENT sera faite sur le prix de l'eau pour l'année courante, payé le ou avant MERCREDI, le 15 AOUT courant, et de TROIS PAR CENT sur les taxes d'affaires et personnelles payées le ou avant LUNDI, le premier octobre prochain.

Les personnes qui ont perdu leurs comptes pourront en avoir d'autres en s'adressant aux officiers du département.

La corporation commencera le 15 septembre prochain à faire arrêter l'eau à tous ceux qui n'en auront pas payé le prix.

(Par ordre)

JAMES F. De BLACK,
Trésorier de la cité.

Montréal, 1er août 1883. 269-s

Ventes par le Shérif

No 151—THE CANADA MUTUAL BUILDING SOCIETY vs CHRISTIANA McFADDON—Un lot de terre étant le numéro six du plan de subdivision du lot numéro huit cent quarante-neuf (849—6) des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, cité de Montréal, borné en front par la rue Saint-Hubert, avec une maison en pierre de taille et autres bâtisses sus-érigées.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le sixième jour d'Aout prochain, à dix heures de l'avant-midi.

No 1620—GEOFFRION, RINFRET & DORION vs FRANÇOIS BIGONESSE, dans une cause où le dit François Bigonesse était demandeur vs Joseph Brunelle, défendeur.

1o Une lisière de terrain formant partie du numéro cent cinquante-trois (153) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph de Chambly, ayant vingt-quatre pieds et demi sur trente arpents, borné en front par la petite rivière Montréal, avec un onzième des bâtisses qui peuvent se trouver érigées sur le dit terrain.

2o Une lisière de terrain formant partie du numéro cent cinquante-six (156) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph de Chambly, ayant vingt-quatre pieds et demi sur trente arpents, borné en front par la petite rivière Montréal, avec un onzième des bâtisses sus-érigées.

3o Une lisière de terrain formant partie du numéro cent quarante trois (143) des plan et livre de renvoi officiels, de la paroisse de Saint-Joseph de Chambly, ayant vingt-quatre pieds et demi sur la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin du côté nord de la petite rivière Montréal, et la ligne limitrophe de la dite paroisse de Chambly—borné en front par le dit chemin—sans bâtisses.

4. Un emplacement connu sous le numéro cent-cinquante (150) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Chambly—avec une maison et autres bâtisses sus-érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Joseph, de Chambly, le dix août prochain, à dix heures de l'avant-midi.

No 1548—The Scottish America Investment Company (en commandite) vs Grace M. Tilley.

Un lot de terre connu sous le numéro cinq cent cinquante trois des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, borné en front par la rivière Saint-Laurent, avec une maison en brique sus-érigée.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Laprairie de la Magdelaine, le dix Août prochain à dix heures de l'avant-midi.

M. JACQUES VILBON,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 31 juillet 1883. 269

QUATRIÈME ÉDITION

LES CANADIENS DE L'OUEST

PAR

JOSEPH TASSÉ

Deux vols in-8° de 400 pages chacun

☞ EN VENTE AU BUREAU DE LA *MINERVE* ET CHEZ LES LIBRAIRES.

VENTE PAR ENCAN

PAR J. B. PARDELLIAN

Un assortiment considérable et très-varié de

MARCHANDISES SECHES!

DANS L'AFFAIRE DE

Ed. FAUTEUX & CIE,
FAILLIS.

Tout le fonds de commerce appartenant à la susdite faillite et consistant en

DRAPS ASSORTIS,
ETOFFES A MANTEAUX,
SERGES, ETOFFES A ROBES,
FLANELLES, TWEEDS,
MERINOS, INDIENNES,
COTONS ASSORTIS, WINCEYS,
CHEMISES, CRAVATES,
COLLETS, BAS, GANTS, &c. &c

Un assortiment considérable de Chapeaux, Fleurs, Plumes, Rubans, Soieries, etc.

Aussi un magnifique Coffre-fort et autres articles à l'usage des magasins.

Le tout au montant d'environ **$15,000**, sera vendu par encan, en lots au gré des acheteurs et des marchands particulièrement.

☞ La vente aura lieu au No 231 rue Saint-Laurent, Montréal.

JEUDI, LE 2 AOUT 1883

La vente aura lieu sans aucune réserve et les conditions sont argent comptant.

☞ VENTE A 10½ HEURES A. M.

J. B. PARDELLIAN,
Encanteur.

267-t

TOILES A TENTES, une grande variété des patrons les plus nouveaux.
TOILES DE HOLLANDE pour fenêtres, unies, de couleur et de toutes largeurs.
TOILES A MATELAS,
COTON A MATELAS
CORSETS DE COUTIL FRANÇAIS, blancs, gris et gris américain.
CORSETS JEAN,
BALEINES) DE CORSETS

AU

Magasin de Gants de Kid Français

ETABLI EN 1827

THOMAS MUSSEN

253, 257 et 259, RUE NOTRE-DAME

MARCHANDISES SÈCHES,

Draps pour billards, tapis, Prélarts, Nattes, Etc. en gros et en détail.

A MOITIÉ PRIX!
A MOITIÉ PRIX!

A NOTRE MAGASIN
A NOTRE MAGASIN

AU MEILLEUR MARCHÉ
AU MEILLEUR MARCHE

LE PLUS EN VOGUE
LE PLUS EN VOGUE

EN CETTE VILLE
EN CETTE VILLE

POUR ARTICLES DE TOILETTE
POUR ARTICLES DE TOILETTE

POUR HOMMES
POUR HOMMES

S. CARSLEY

MEUBLES EN BOIS D'AUTRICHE PLIÉ ET EN JONC

Les plus solides et les plus confortables que l'on puisse voir. Meilleure qualité et au plus bas prix.

VENANT D'ETRE REÇUE

FEUILLETON

La Chasse au Meurtrie

SECONDE PARTIE

(Suite.)

Il eut un geste de vive dénégation.

—N'essayez pas de me contredire, répliquai-je gaiement, mon coup d'œil ne m'a pas trompé, et je ne puis vous dire combien j'ai été frappé alors de l'heureux changement que j'ai remarqué en vous... Tenez, puisque j'ai eu la bonne fortune de vous rencontrer, je profite de l'accasion et je vous enlève...

—Comment cela? fit-il en se reculant avec une promptitude qui me fit sourire.

—J'ai découvert l'an dernier, sur les côtes de Normandie, un ravissant petit village, perché en haut d'une falaise, où il n'y a pour tous habitants que des pêcheurs; dont le sol encore vierge n'a jamais été souillé par le pied d'un bourgeois parisien. J'ai passé là quelques mois de calme, de repos, de bien-être indicibles. Je veux vous y conduire...

Je vis bien que cette proposition ne lui déplaisait pas. Il essaya pourtant de me résister.

—Mais, fit-il en cherchant une objection à m'opposer, vous n'y songez pas!... Non, non, c'est impossible, je ne veux pas interrompre le travail que j'ai commencé... Je suis dans le premier feu de la composition, et vous comprenez...

—Qui vous empêchera de travailler là-bas?

—Je ne puis pas y transporter ma bibliothèque.

—J'ai mieux qu'une bibliothèque à vous offrir. A deux lieues de l'endroit dont je vous parle se trouvent les ruines d'un vieux château féodal, excessivement curieux. C'est une belle proie sur laquelle nos archéologues ne se sont pas encore abattus, et qui vous fournira, j'en suis sûr, une curée abondante d'intéressantes et curieuses découvertes.

—Et ce château se nomme?

—Le château de Trélivan...

Il parut chercher dans ses souvenirs.

—Oh! ce nom doit vous être presque inconnu, dis-je encore; aucun de vos livres n'en fait sans doute mention. Mais ce dédain des antiquaires n'enlève rien au mérite de mon vieux manoir, et je suis sûr que ses ruines vous intéresseront vivement.

Mes instances furent si pressantes qu'il ne pût les combattre ni se refuser à mon désir.

Trois jours après, nous étions en route pour Mareilles. A cette époque, aujourd'hui si loin de nous, le casino ne s'était pas encore répandu comme une lèpre dévorante sur nos jolies plages normandes et bretonnes. On aurait pu faire soixante lieues sur le bord des falaises sans rencontrer ces vilaines tentes alignées au cordeau, ces piquets plantés sur le rivage, ces costumes bariolés étendus sur les ajoncs et les varechs, qui aujourd'hui décèlent à chaque anfractuosité de rocher la présence néfaste d'une *station balnéaire*.

Le bourgeois de Paris n'osait s'aventurer plus loin que Boulogne ou Saint-Cloud, et seuls l'artiste ou l'amateur d'émotions violentes entreprenaient le voyage des côtes de l'Océan et de la Manche.

Nous arrivâmes, le soir, à Mareilles, par un temps magnifique. Nous nous fîmes conduire à la meilleure auberge du bourg, qui était située sur un petit promontoire, d'où l'on découvrait le splendide panorama de la pleine mer.

Notre arrivée parut confondre le brave aubergiste, qui n'avait jamais reçu d'hôtes de notre qualité. Il demanda d'où nous venions. Je lui dis que nous étions Parisiens.

Le brave Normand me regarda d'un air sournois, et branlant sa tête grise, coiffée du bonnet de coton traditionnel:

—Ma fi! dit-il, j' crois sans l' croire pourtant, que vous voulez vous gausser du pauv' monde... Vous, Parisien? Nenni-dà. J'connais ben les Parisiens: j'en ai vu un, il y a dix ans, et il n'avait point votre air. Les Parisiens ont un chapeau pointu comme un clocher, des cheveux jusqu'aux mollets, des habits de v'lours et une grosse boîte dans le dos.

Cette affirmation péremptoire du brave homme me fit sourire. Il avait sans doute aperçu un jour quelque rapin en quête d'un bon point de vue, et il s'imaginait que tous les gens de Paris portaient le costume romantique de 1830. La tenue sévère et correcte qui est celle de ma profession confondait évidemment toutes ses notions. Pourtant la vue de Maximilien, qui entra en ce moment dans la chambre d'auberge coiffé de son grand chapeau posé sur ses longs cheveux, rendit confiance au digne aubergiste.

—A la bonne heure! s'écria-t-il en l'apercevant... Celui-ci, jarnigué! c'est un vrai Parisien!

Nous nous installâmes dans un corps de logis séparé de l'auberge, et qui formait pavillon.

Dès le lendemain, nous fîmes, pour gagner appétit, avant le déjeuner, une longue promenade sur les sommets des falaises.

On eût dit que la Providence conspirait avec moi en faveur de mon pauvre et intéressant ami. Le ciel était d'azur, le soleil chaud et vivifiant; la mer étendait, à perte de vue, ses belles eaux transparentes, piquées çà et là d'une voile blanche ou brune, qui courait sous le souffle de la brise, comme une mouette effarouchée. L'air frais du matin nous apportait les âcres et sains parfums de la mer. Nos poitrines buvaient à longs traits ces robustes émanations dont elles semblaient ne pouvoir jamais se rassasier complètement.

J'abservais Maximilien du coin de l'œil, tout en causant botanique, pêche, histoire naturelle et autres sujets de circonstance. Je constatais avec un plaisir inexprimable l'efficacité du régime dont je faisais sur lui la salutaire épreuve. Son teint, animé par le froid et la bise, revêtit les fraîches couleurs de la jeunesse, dont, pendant si longtemps, ses joues avaient été déparées.

Il marchait à gands pas. Ses cheveux noirs agités par le vent, ses grands yeux brillant d'un éclat inaccoutumé et levés vers le ciel avec une expression qui, peut-être, était celle de la reconnaissance, donnaient à sa physionomie si originale je ne sais quoi de vraiment beau et d'inspiré.

J'éprouvais en ce moment quelque chose d'analogue sans doute à la joie que ressent le bon jardinier lorsqu'il voit un arbrisseau longtemps courbé sous le souffle dévorant du mistral se relever lentement et se couvrir d'une nouvelle et verdoyante parure.

Pendant deux semaines, nous recommençâmes chaque jour ces bienfaisantes excursions au grand air. Maximilien me demandait parfois, au moment où nous nous mettions en route:

—Eh bien! docteur, est-ce aujourd'hui que nous allons visiter les ruines de votre vieux château?

Et chaque fois qu'il me faisait cette question, je trouvais quelque adroit prétexte pour retarder l'exécution de notre projet. On devine bien que le manoir crénelé de Trélivan n'avait jamais existé que dans mon imagination, et j'eusse été fort embarrassé si Maximilien m'avait sommé de le lui montrer Heureusement il n'insistait point, et chaque matin nous remettions, d'un commun accord, cette excursion au lendemain.

Enfin, un jour, vers la fin de la troisième semaine de notre séjour à Mareilles, je lui dis:

—Vous sentez-vous, mon cher ami, de force à tenter notre expédition aux ruines de Trélivan? Je vous avertis d'avance que nous aurons à faire deux lieues pour aller et autant pour revenir, ce qui nous prendra au moins six bonnes heures.

—Partons! répondit-il avec un entrain tout juvénil qui me charma; vous avez dû vous apercevoir que je ne crains pas la fatigue!

Nous nous mîmes donc en route. On saura bientôt dans quel dessein je proposais de donner ce but à notre promenade quotidienne.

Nous descendîmes la côte rapide au sommet de laquelle est construit le joli village de Mareilles, et, tournant le dos à la mer, nous nous enfonçâmes dans l'intérieur des terres.

Depuis que nous avions quitté Mareilles, nous apercevions, à une centaine de pas devant nous, un petit paysan qui courait, ses sabots à la main, sans tourner la tête. Maximilien ne remarqua pas que nous prenions précisément les mêmes chemins que notre petit éclaireur, et que nous conservions toujours la distance existant entre lui et nous.

Après environ une demi-heure de charmants chemins ombragés, de belles prairies humides et verdoyantes, nous arrivâmes à une route profondément encaissée, et surmontée d'un toit d'ombrages que le soleil couvrait de paillettes d'or.

Au détour de cette route, nous aperçûmes tout à coup, au milieu d'une clairière, une ferme assez spacieuse dont les murs, récemment blanchis, étincelaient de lumière, derrière un rideau de beaux peupliers.

Le petit paysan venait de disparaître dans un épais buisson de cornouillers.

—Venez, dis-je à Maximilieu en lui montrant la ferme; nous allons faire ici, si vous le voulez bien, une halte de quelques instants. Le soleil est terriblement chaud aujourd'hui, et je crois qu'une bonne tasse de lait ne sera pas à dédaigner.

—Volontiers, me répondit-il; cette ferme a, en vérité, un aspect des plus séduisants.

Nous traversâmes une cour en terre battue où jabotaient de gros canards, où gloussaient de belles poules blanches.

Puis nous montâmes les cinq marches de pierre qui conduisaient à la lourde porte vermoulue de la maison.

Au moment où j'allais poser la main sur le loquet de cette porte, elle s'ouvrit brusquement.

Maximilien poussa une exclamation de surprise et recula de quelques pas.

—Jeanne! Jeanne! cria aussitôt une voix d'homme entrecoupée, haletante, viens vite...viens vite... le voilà!

Sur le seuil de la porte se tenait un paysan de trente ans environ, le visage rouge comme une pivoine, riant et pleurant tout ensemble; il frappait dans ses larges mains, se tournant tantôt vers nous, tantôt vers l'intérieur de la maison, et répétait en donnant les signes de la joie la plus folle:

—Jeanne! je l'avais bien dit qu'il viendrait!...Dépêche-toi donc! Ah! le bon! Jeanne! Jeanne!...

—Louis Guérin! murmura Maximilien qui avait légèrement pâlie.

Puis il se tourna vers moi, sourit, et, poussant un soupir, me dit:

—Ah! maintenant, je comprends tout!

Cependant Louis Guérin, car c'était lui en effet, avait descendu les marches de pierre. Emporté par un élan de reconnaissance bien naturel, le brave garçon s'était jeté aux genoux de Maximilien Heller et avait pris sa main, qu'il embrassait et qu'il couvrait de ses larmes.

—C'est vous! répétait-il c'est vous qui m'avez sauvé!

—Relevez-vous, mon ami, relevez-vous, je vous prie, dit Maximilien d'une voix douce et en abaissant vers Guérin ses yeux où se lisait un tranquille sourire.

—Allons, Guérin, fis-je en intervenant à mon tour, calmez-vous, et veuillez, je vous prie, nous présenter votre femme.

Le paysan se releva, essuya ses yeux rougis, franchit le seuil de la ferme et disparut dans l'intérieur de la maison.

Lorsque nous fûmes demeurés seuls, je me tournai vers Maximilien, qui, pensif, semblait faire sur lui-même un grand effort afin de ne pas laisser paraître l'émotion qu'il ressentait.

—Eh bien? lui dis-je.

Il me serra la main, puis détourna un peu la tête, et ce seul mot faiblement articulé sortit de ses lèvres:

—Merci!

Cependant Grérin reparut bientôt, accompagné d'une fraîche et jolie paysanne de dix-huit ans dont il tenait la main entre les siennes.

Elle s'avança vers nous toute rougissante et en baissant les yeux.

Le bon Guérin lui fit signe de s'enhardir et de tourner à Maximilien un compliment préparé sans doute depuis longtemps.

Mais Jeanne restait confuse devant nous, rougissant de plus belle et n'osant parler.

Puis tout à coup elle prit bravement son parti, s'avança vers Maximilien, et avec un geste charmant de grâce et de naïveté, lui tendit ses belles joues fraîches, sur lesquelles le philosophe, qui avait, je vous le jure, complétement dépouillé son air farouche, déposa deux bons baisers.

Lorsque la première expansion de la joie et de la reconnaissance du pauvre Guérin fut un peu calmée, je le priai de nous faire visiter son petit domaine.

Il prit le bras de sa femme, sur lequel il s'appuya, car les jambes du brave garçon tremblaient sous lui, et nous fit voir successivement toutes ses richesses: l'étable, où deux belles vaches ruminaient gravement, la basse-cour et ses bruyants habitants, la laiterie, le pressoir, où une immense cuve attendait la prochaine récolte de pommes, enfin tous ces biens inestimables pour lui qu'il devait à la générosité de Maximilien Heller.

Il ne cessa, pendant tout ce temps, de témoigner à mon ami la reconnaissance la plus vive et la plus touchante. Il s'interrompit souvent, au milieu de ses descriptions enthousiastes et de l'énumération de ses projets d'avenir, pour s'écrier:

—Et quand je pense, mon bon monsieur, que c'est à vous que je dois cela! Sans vous, mon Dieu! mon Dieu! qu'est-ce que je ne serais devenu?

Puis il cacha sa tête dans ses mains, lorsque ce lugubre souvenir de son arrestation et des nuits passées en prison revenait devant son esprit comme un fantôme terrifiant.

En voyant ces modestes richesses, en entendant la naïve expression de ce bonheur si pur et si vif tout ensemble, je remerciai du fond du cœur Dieu qui avait inspiré à Maximilien Heller une si belle pensée de dévouement et de générosité.

Maximilien partageait sans doute l'émotion que je ressentais, car son visage avait une expression souriante et heureuse que je ne lui avais jamais vue.

Comme nous revenions vers la ferme par un étroit chemin, le jeune paysan et sa femme marchant devant nous les bras entrelacés, Maximilien s'arrêta tout à coup, me prit la main qu'il serra avec force, et d'une voix profondément altérée, et pour ainsi dire, humide de larmes:

—Ah! mon ami, me dit-il, cela fait du bien!... cela console!... Et moi aussi, je puis vous dire: Merci! car vous m'avez sauvé!

FIN

ELIXIR
VÉGÉTAL BALSAMIQUE
—DE—
N. H. DOWNS

A été éprouvé depuis CINQUANTE-TROIS ANS et reconnu comme le meilleur remède pour la guérison de la CONSOMPTION, les RHUMES, la TOUX, la COQUELUCHE et toutes MALADIES DES POUMONS chez les vieillards ou les jeunes gens.

EN VENTE PARTOUT

PRIX:
25 Cents et $1.00 la Bouteille.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,
Est un spécifique souverain
Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine,
Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.
La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les faiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des rognons chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcira le système de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix de chaque $1. Six flacons pour $5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, $1 la boîte pour chaque. Mme Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Aucune famille ne devrait se passer des PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie. 25 cents la boîte.
En vente dans toutes les pharmacies.

Fabrique à Stanstead, P. Q.—Les pharmaciens en gros le fournissent au commerce.

LE HAIR COLOUR WASH D'ALEX. ROSS donne aux cheveux leur couleur première en deux heures. Ceci est garanti. J. Bryson, 461 rue Saint-Laurent, Montréal, a reçu une provision de ces articles merveilleux. On peut aussi se les procurer directement de A. ROSS, LAMB'S CONDUIT STREET, HOLBORN, LONDRES, ANGLETERRE. 182-a

LA CANTHARIDE est l'ingrédient actif dans la Cantharide de Ross pour faire pousser les cheveux. Envoyée par la poste, $1.00.

CORS—LE CHIROPO D'ALEX. ROSS les ôte en peu de temps. Prix $1.00.

LE DEPILATEUR D'ALEX. ROSS enlève les poils superflus des mains et de la figure sans faire de tort. Par la poste, $1.00.

LA MORT
CAUSÉE PAR LA NEGLIGENCE

Il y a des milliers de personnes qui meurent chaque année et dont la vie aurait été épargnée si elles eussent pris soin de leur santé avant qu'elle ne fut menacée par la maladie. C'est un fait connu que les remèdes les plus simples peuvent arrêter les progrès des maladies les plus opiniâtres à leur début; mais, à mesure que le mal se développe, la guérison devient plus difficile. Cela s'applique surtout aux affections de la gorge et des poumons, qui subissent, d'une manière remarquable, l'influence du Baume pulmonaire de Cerisier du Dr. Wilson, qui diminue l'inflammation, produit l'expectoration des glaires, guérit l'irritation de la gorge, et en même temps, fait disparaître la fièvre, fortifie le système et prévient les effets dangereux que cause le plus souvent une toux négligée. Ce baume s'est fait une réputation universelle et il a guéri des milliers de personnes: Il a sauvé la vie à un grand nombre et on le considère comme un remède précieux dans les familles, tant en Amérique qu'en Europe.

Vendu chez tous les pharmaciens et marchands de médecines à 25 et 40 cents la bouteille,—la bouteille de 40 cents contient le double de celle de 25.

J. W. BRAYLEY
MONTREAL.

SPECIALISTES

Sous la direction actuelle de l'Institut International de la Gorge et des Poumons, ceux qui, malheureusement, souffrent de phthisie, asthme, bronchite, catarrhe, surdité, catarrhale ou autre maladie des canaux aériens, peuvent profiter de l'avantage de recevoir le traitement des spécialistes de cet institut, qui est reconnu le meilleur du genre en Amérique; de fait, le seul où les maladies ci-dessus sont seules traitées. Consultations gratuites. Aussi essai du spiramètre, la merveilleuse invention du Dr M. Souvielle, de Paris, ex-aide-chirurgien de l'armée française.

Les personnes incapables de se rendre à l'Institut ou qui ne pourraient voir nos chirurgiens, qui visitent toutes les principales cités et villes du Canada, peuvent en correspondant, être traitées avec succès. Envoyez un timbre-poste pour une copie de notre *International News*, publication mensuelle, qui vous donnera des renseignements complets et des références authentiques.

Voici un des milliers de certificats que nous pourrons donner:

Saint-Laurent, Lac Manitoba,
Le 15 Janvier 1883.

M. SOUVIELLE, ex-aide chirurgien de l'armée française.

CHER MONSIEUR,
Je ne puis trop remercier Dieu de m'avoir inspiré l'heureuse idée de me procurer votre spiromètre et vos excellentes médecines.
J'ai admiré plus d'une fois les merveilleux effets de vos remèdes. J'ai donc, monsieur, confiance que votre spiromètre me guérira radicalement.
Veuillez me croire
Votre tout dévoué serviteur,
JOSEPH MARCOUX.
Ptre missionnaire.

Adresse: Institut International pour le traitement des maladies de la Gorge et des Poumons,
13 Carré Philippe, Montréal.
173, Church Street, Toronto.

BEAUME CONTRE LE RHUMATISME
De Mme F. Berthiaume

LE GRAND REMEDE FRANÇAIS

Il guérira le Rhumatisme et deux ou trois applications mettront fin aux douleurs de toutes sortes

De Madame M. L. Goyette, de Montréal: "J'ai souffert de douleurs violentes dans le côté pendant plus de 6 ans; je me suis mis sous les soins de bons médecins, mais aucun ne m'avait apporté de soulagement, quand j'employai une bouteille du Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatisme, qui fit cesser la douleur complètement."

De J. H. Stockwell, de Montréal: "J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne reçus aucun soulagement de l'usage de remèdes bien recommandés. Mais une bouteille du Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatisme me guérit."

H. HASWELL,
Agent de pharmaciens de gros
Montréal.
MADAME F. BERTHIAUME,
Boite 178 B. P. Montréal
118

SPRUCINE
Une des meilleures préparations introduites jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la toux du rhume, de la bronchite, de l'enrouement, de la croupe et de toutes les maladies de la gorge et des poumons. — A vendre partout à 25 et 50c. la bouteille.
B. E. McGALE, chimiste
MONTREAL

Sirop des Enfants du Dr Coderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le **Sirop du Dr Coderre** et n'en achetez point d'autre.
En vente par tout le Canada et les Etats-Unis.

PRIX, 25 cts LA BOUTEILLE
SEUL PROPRIETAIRE:
B. E. McGALE, Chimiste
124 A C MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées
De McGALE
recouvertes en sucre

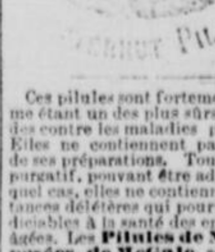

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements, et de tous les maladies causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. **Les Pilules de Noix Longues Composées, de McGale,** sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste,
MONTRÉAL.

Un BIENFAIT pour l'HUMANITE

Toutes les personnes qui, par suite d'imprudences, d'excès ou d'autres causes, son faibles, énervées, abattues, physiquement épuisées peuvent se guérir sûrement et permanemment sans avoir recours aux remèdes pour l'estomac. Approuvé par les médecins, le clergé et la presse. Le "Medical Weekly" dit: "L'ancien système de traiteri a débilité nerveuse, la décadence physique etc, a été supprimé par le **BOLUS MARSTON**. Les cas désespérés sûrs d'être ramenés à une pleine et parfaite vigueur, simple, efficace, propre, agréable. Demandez un traité. Consultation gratuite. — Adressez: MARSTON REMEDY Co, 75 Yonge Street, Toronto, Ont. 232-a

D. PARIZEAU
Marchand de Bois de Sciage en gros et en détail
Assortiment des plus complets. Prix les plus bas du marché.
BUREAU ET CLOS: No 430 rue Lagauchetière, côté est de la rue Saint-Laurent; rue Craig, coin de la rue Amherst, et sur les quais, en bas du marché Bonsecours.
Bureau principal: 430 Lagauchetière.

Bois de Sciage
A. HURTEAU et FRERES
No 92, RUE SANGUINET, No 92
Offrent en vente à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, embouveté et uni, lattes, bardeaux sciés et fendus. 128

DUFRESNE & JODOIN
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
EN GROS ET EN DÉTAIL
CLOS, 484 à 494, RUE SAINT JOSEPH
Coin Sud-Est de la rue Guy
Bureau, 496 Rue Saint Joseph
Nous offrons spécialement en vente dans le moment, un million de pieds de pruche de 1 et 3 pouces d'épaisseur, ainsi que des madriers de 3 pouces d'épinette sèche et de qualité extra.—221 ac

VERDICT IMPORTANT—Tous ceux qui visitent notre établissement s'accordent à dire que notre stock d'ameublements de salon, de chambres à coucher est le mieux assorti et le plus considérable, et que notre établissement, conformément au verdict des trente-huit dernières années, est celui où l'on vend à meilleur marché. Nos ameublements de salon à $55, $75, $100, $150, $175, $200, $250, $400 et jusqu'à $450 se vendent rapidement depuis qu'on accorde un escompte de 10 pour cent pour toute vente au-dessus de $100.
Nos ameublements de chambres à coucher à $23 $25, $30, $35, $45, $65, $75, $100 et nos nouveaux ameublements extra à $250, $350 jusqu'à $750 sont aussi compris dans ce verdict important, prononcé non-seulement par une seule personne, mais par des milliers de nos concitoyens les plus distingués, vu que nos ventes ne se bornent pas à une seule localité, mais à toutes les parties du pays, ce qui est démontré par l'accroissement remarquable, chaque année, depuis trente huit ans, des affaires de

Owen McGarvey & Fils
Marchands de Meubles en gros et en détail,
7, 9 & 11. NOTRE-DAME OUEST
220 COIN DE LA RUE McGILL.

J. WRIGHT & CO
Fabricants de
Meubles d'art et d'églises, d'ameublements de banques et de bureaux, de parquets en marqueterie et de toutes sortes de jolis ouvrages en bois,
11 à 17, rue Hermine,
MONTRÉAL
Catalogues illustrés de parquets et marqueterie fournis sur demande. 208 ac

J. B. Mantha & Cie
10, 12, 14 et 16
Rue Saint Charles-Borromee
MONTRÉAL.
FABRICANTS de PORTES et CHASSIS
Ont toujours en mains des PORTES, des CHASSIS et LUCARNES faits d'avance, Moulures, Cadres, Plinthes, Tournage et Découpage de tous les patrons.
Grande et puissante chaufferie sur un système amélioré: aussi moulin à blanchir, à embouveter et à scier.
Toutes les commandes exécutées avec célérité, et qualité d'ouvrage supérieure. 41 ac

GRAVURES, CADRES, ETC.
Simard & Foerster
DOREURS
Fabricants de moulures dorées, imitations de noyer noir, érable et ébène, Corniches et Tringles pour Rideaux
Importateurs de gravures sur acier, photogravures, peintures à l'huile et chromos de toutes sortes en gros et en détail. En stock, un assortiment de glaces Anglaises et Allemandes.
Nos 658 et 665 Rue Craig
P. S.—Cadres de glaces et de gravures redorés et remis à neuf à bon marché. 79 a

Lavoie & Lefebvre
PEINTRES
Tout en remerciant leurs pratiques et le public en général de l'encouragement que l'on a bien voulu leur donner jusqu'à ce jour, profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils sont prêts à exécuter toutes sortes d'ouvrages en peintures, tels que:
Décorations, dados et imitations, blanchissage, vitrage, etc,
Spécialité pour la pose des papiers en décoration et dados.
Le tout exécuté avec garantie, sous le plus court délai et à des prix qui défieront la compétition.
156, rue Saint Laurent,
MONTRÉAL

LACOSTE & CIE
Fournisseurs de chemins de fer, propriétaires des forges "Alpha," agents de Kroeschelle et Bourgeois.
Ateliers, coin des rues Saint-Charles Borromée et Vitré. Bureau principal, No 53 rue Notre-Dame, Est, Montréal.
Machines de seconde main à vendre à bonne composition.

1 tour pour engin 8 pieds	2 drilles pour engin
1 " " " 20 "	1 planeur 8 pieds
2 machines à tarauder	1 presse et couteau
20,000 vis, tête carrée.	

On achète et on vend des machines de seconde main.
Réparations exécutées sous le plus court délai. 244-tm

ALKATINE
Pour nettoyer et enlever les taches sur le marbre
Prix d'honneur dirporté à l'Exposition de Montréal en 1882.
BUREAU PRINCIPAL:
11, RUE RADEGONDE, MONTRÉAL
CERTIFICAT
Hôtel Windsor, 13 septembre 1882.
B. Greenfield, Ecr.—Monsieur—On a fait usage de votre "Alkatine" pour nettoyer les manteaux de cheminée, statues et ouvrages en marbre dans cet hôtel, et on a obtenu les résultats les plus satisfaisants.
Votre, G. W. SWEET, Gérant.
Évaluation pour le nettoyage des statues, manteaux de cheminée en marbre, fournie sur demande.
Notre préparation: **Rebdy Cleaner,** pour nettoyer tous les articles de ménage, est en vente dans toutes les principales épiceries et magasins où l'on vend des marchandises pour l'ameublement des maisons. 115 r

Composé Fluide International
POUR CHAUDIÈRES
Breveté le 5 mars 1877.
PARKER & EVANS
SEULS PROPRIÉTAIRES
504, rue Saint Paul Montréal.
Ce fameux composé économisera du combustible dans une année pour plusieurs fois le prix qu'il coûte.
Il décrasse la chaudière et quand une fois celle-ci est nettoyée, une très petite quantité la tient propre et empêche toute incrustation.
Il n'attaque nullement le fer et dégage une vapeur claire et pure.
Un quart de la dose empêchera les chaudières neuves de s'encrasser aussi longtemps qu'on s'en servira régulièrement. 91 a a

1883 1883
PRINTEMPS
Poêles de cuisine et Fourneaux, (RANGES)
Coutellerie et argenterie,
Escabeaux brevetés,
Sèchoirs à rideaux ainsi que rouleaux de rideaux,
Filtres pour l'eau, etc., etc.
—CHEZ—
L. J. A. SURVEYER
(ETABLI EN 1866)
188, Rue Notre-Dame

La Fonderie de Cloches Meneely de Troy
La Compagnie de Cloches Clinton H. Meneely, Troy, N. Y.
fabrique une qualité supérieure de cloches. Les plus anciens ouvriers; la plus grande expérience; le commerce le plus considérable. Attention particulière accordée aux cloches d'églises. Catalogue illustré envoyé franc de port par la poste. 161-a

TORDEUSE! TORDEUSE!
La meilleure place pour acheter une tordeuse nouvelle est à la compagnie des Tordeuses Canadiennes. C'est aussi là l'endroit le plus propice pour y faire faire le réparage des machines à tordre. Tout est de la meilleure qualité et les prix sont raisonnables. La Compagnie des Tordeuses Canadiennes se trouve au No 31, rue Bonaventure, Montréal.—J. KIMBALL, Gérant.
N.B.—Les cultivateurs devraient s'adresser à cet établissement pour acheter ou faire réparer leurs tord 288 a A

La grande machine à tricoter la bonneterie, est la
WORLD STAR
—AND—
Canadian Ri er
MANUFACTURÉE PAR
CREELMAN BROS. Georgetown, Ont.
quatre différentes grandeurs pour l'usage des manufactures. Des renseignements complets sont fournis sur demande.
Notre machine à tricoter, à l'usage des familles, est complète et suffit à tous les besoins domestiques.
CHAS A. L. FISHER, Agent,
62, rue Radegonde, Montréal.
Tricots exécutés sur commande. 22 ac

WANZER

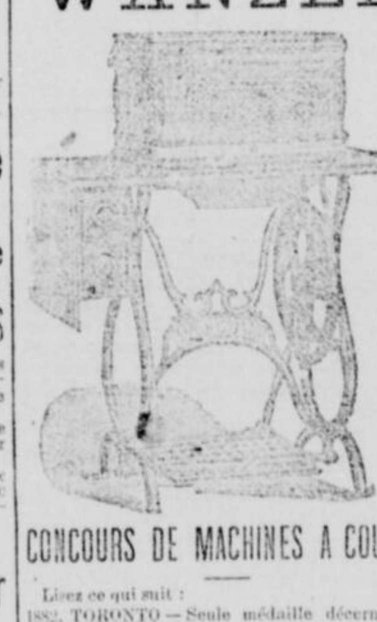

CONCOURS DE MACHINES A COUDRE
Lisez ce qui suit:
1882, TORONTO—Seule médaille décernée en Canada.
1880, MONTRÉAL—Premier prix et diplôme de première classe.
1881-82—Aucun prix d'accordé à Montréal.
1861 à 1882—Premier prix à toutes les expositions, **200 fois, Dublin, Paris, Philadelphie, en Australie,** etc.
Seule fabrique importante en Canada de machines à coudre à bras d'acier.
Garanties pour cinq ans.
WILLIS & CO
402 et 404, rue Notre-Dame
Coin de la rue Saint Pierre, Montréal.
N. B.—Salaire u e e à des agen honnêtes. 14

ENDOMMAGES
PAR L'EAU
Poeles et Fourneaux
A BON MARCHE
—CHEZ—
CLENDINNENG
218-Rue Saint Jacques-216

JOHN BURNS
Manufacturier des
Célèbres Fourneaux de Cuisine
FRANÇAIS
BUREAU ET SALLE DE VENTE
No 675, rue Craig, Montreal
49 a o

MONTREAL
Brass Works
Robt Mitchell & Co.
FABRICANTS
D'Articles à l'usage des Mécaniciens, Plombiers et ouvriers dans les appareils à gaz.
LUBRIFICATEURS
A ACTION CONTINUE
13 février 129

Fonderie de l'Aigle
(EAGLE FOUNDRY)
GEORGE BRUSH,
14 et 34, rues King et Queen, Montreal
Fabricant d'engins à vapeur, bouilloires élévateurs, pompes à vapeur, scies circulaires, machines à broyer l'écorce, machines à faire du bardeau, roues turbines appareils de tout genre, pour moulins arbres de couche, crochets et poulies, élévateurs pour entrepôts, fonctionnant à la main ou par force motrice artificielle, etc
Agent pour le régulateur des engins à vapeur de "W...r" et des pompes centrifuges de "Head & Seco." 7 a

La Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

Arrangements d'Eté

Les steamers de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit:
Le steamer **Québec**, capt. Robt Nelson, les lundis, mercredis et vendredis, et
Le steamer **Montréal**, capt. L. H. Roy, les mardis, jeudis et samedis, à SEPT heures P.M. de Montréal.
Les billets de passage du chemin de fer du Nord sont valables sur ces bateaux.

Les steamers voyageant entre MONTREAL et TORONTO, à commencer MARDI le dix-neuf de Juin courant, quitteront le Bassin du Canal à 9 A. M. et de Lachine à l'arrivée du train qui laisse la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures P. M. pour Coteau Landing, Kingston et Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et avec les bateaux allant aux Chutes Niagara, Buffalo, etc.
Les Milles Iles—Les steamers laissant Montréal les mardis jeudis et samedis, passeront par la rive Américaine, arrêtant à Alexandria Bay. Le Parc des Milles Iles, Round Island et Clayton, et ceux partant les Lundis, Mercredis et vendredis passeront par la rive Canadienne des Milles Iles arrêtant à Gananoque.
Le steamer **Bohemian**, capt John Rankin, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les mardis et vendredis, à midi.
Le vapeur **St. François**, capt. Cameron, part tous les mardis et vendredis pour Valleyfield et les ports intermédiaires, à 2 hrs P. M. du Bassin du Canal et de Lachine à l'arrivée du train de 5 heures P. M.
Le vapeur **Trois-Rivières**, capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les mardis et vendredis, à 2 heures P. M.
Le vapeur **Chambly**, capt. Frs Lamoureux, partira pour Chambly les mardis et Vendredis à une heure P. M.
Le vapeur **Terrebonne**, capt. Laforce, partira tous les jours (dimanche excepté) à 3 heures P. M., pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle; pour l'Assomption, tous les lundis, mardis, mercredis et samedis; et pour Contrecœur, les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

EXCURSIONS A BON MARCHÉ
Tous les Lundis, Jeudis et Samedis le vapeur **Chambly** partira à 10 heures A. M. et le **Terrebonne** à 3 heures P. M. pour le Bocage Deschamps, arrêtant à Boucherville et Varennes.
Durant les mois de Juillet et Août, le vapeur **Terrebonne** fera une excursion tous les Dimanches à Verchères et Contrecœur, partant à 7 heures A. M., revenant à 11 heures P. M.
BUREAU DES BILLETS, où l'on peut retenir les cabines: De R. H. Dickson, 133 rue Saint-Jacques; J. J. McConniff, Hôtel Windsor; au bureau des billets, Bassin du Canal, et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.
ALEX. MILLOY, *Surint. du trafic.* L. A. SENECAL, *Président.*
Bureau principal: 228 rue Saint-Paul.
Montréal, 18 Juin 1883. 233

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

Vapeurs de la ligne de la malle faisant le service de jour entre
Montreal et Ottawa
Les passagers pour Ottawa et les ports intermédiaires prennent le train de 7 heures a. m. pour Lachine, qui a une correspondance avec les vapeurs.
La route favorite des touristes. Paysages charmants. Vapeurs très confortables.
EXCURSIONS D'ÉTÉ
A OTTAWA (aller et retour) par vapeur $4.00
do par ch. de fer, ret. par vap. 4.50
do par vap., ret. par ch. de fer 4.50
A Carillon, un délicieux voyage de jour, à cinquante milles en montant la rivière Ottawa: une heure et demie accordée à Carillon pour examiner le grand barrage et les glissoires; magnifiques paysages sur tout le parcours; retour par les rapides.
ALLER ET RETOUR: $1.25; les Samedis $1.
A Sainte-Anne, par le train de 12-30 p. m. (les samedis, par le train de 2 p. m.), retour par vapeur à 4 heures a. m., par les rapides.—Aller et retour, 80 cents.
Pour descendre les rapides dans l'après-midi, prenez le train de 5 heures p. m. pour Lachine, tous les jours.—Aller et retour, 50 cents.
Pour Caledonia Springs, billets d'aller et retour à l'Orignal à très-bas prix.
Billets, cartes pour touristes et toutes informations dans tous les principaux hôtels, aux bureaux du Grand-Tronc et au bureau des billets coin des rues McGill et Saint Jacques.
Bureau général et entrepôt de fret: 87 et 89 rue Commune, bassin du canal.
213 R. W. SHEPHERD, Jr., Gérant.

Compagnie de Navigation de Laprairie
1883 1883
Le et ... , le 4 JUIN, jusqu'à avis contraire, le
Vapeur 'LAPRAIRIE'
CAPITAINE DEMERS
Partira aux heures suivantes (autant que possible les Dimanches et fêtes exceptés.

LAPRAIRIE:	MONTREAL:
5.30 A. M.—1.30 P. M.	6.30 A. M.—4.00 P. M.
8.15 A. M.—5.30 P. M.	12.00 A. M.—6.15 P. M.

LES DIMANCHES ET FÊTES:

LAPRAIRIE:	MONTREAL:
8.15 A. M.—5.00 P. M.	2.00 P. M.—6.00 P. M.

Pour plus d'informations concernant le prix des passages, etc., s'adresser au bureau de la Compagnie, Nos 264 et 266, coin des rues McGill et Saint-Jacques, et à bord du vapeur *Laprairie*.
J. BROSSEAU, Secrétaire.
Montréal, juin 1883. 200-c

Traverse de Montréal à L'Ile Sainte-Hélène

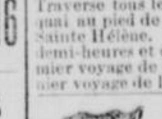

LE BATEAU A VAPEUR
"FILGATE"
Traverse tous les jours de Montréal (partant du quai au pied de la Place Jacques-Cartier) à l'Ile Sainte Hélène. Départ de Montréal toutes les demi-heures et de l'Ile toutes les heures. Premier voyage de Montréal à 9.30 hrs A. M. et dernier voyage de l'Ile à 7 hrs P. M. 212

1883
White Cross Line
STEINMANN & LUDWIG
Propriétaires et agents généraux
A ANVERS (Belgique)
Les steamers de cette ligne ancienne et bien connue, feront le service comme suit en vertu d'un contrat passé avec le gouvernement fédéral
ENTRE ANVERS ET LE CANADA
S. S. LUDWIG, de Montréal pour Anvers, le ou vers le 23 juillet.
S. S. HELVETIA, d'Anvers pour Montréal, le ou vers le 1er août.
On continuera le service régulier et mensuel entre le Canada et Anvers et avis des départs de vapeurs sera donné plus tard.
Des connaissements directs sont accordés à des taux de fret peu élevés d'Anvers à toute partie du Canada.
La ligne de vapeurs White Cross offre un service supérieur pour les passagers de cabine, d'intermédiaire et d'entrepont.
S'adresser pour le taux du fret, le prix du passage et tous renseignements,
A Anvers, à STEINMANN & LUDWIG,
A Montréal, à MUNDERLOH & Cie,
Agents Généraux

SEULE LIGNE DIRECTE
POUR LA FRANCE
Compagnie Générale Transatlantique
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE
Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, comme suit:
Normandie Servan .... 1 Août à 3 P. M.
Amérique Santelli .... 8 Août à 9 A. M.
Canada Frangeul .... 15 Août à 2 P. M.
Prix du passage pour le Havre:
Première cabine (vin compris) ....$100 et $80
Seconde Cabine $60
Entrepont $26
Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyager par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent d'ennui et de temps.
Chèques payables à vue pour toute somme au crédit de la Banque Transatlantique de Paris.
LOUIS DE BEBIAN, Agent, Bowling Green, foot of Broadway
Ou à D. MASSON & Cie, Agents pour Montréal.

CHEMIN DE FER
Canadien du Pacifique
DIVISION EST
L'ancienne ligne toujours la première!
—DE—
MONTREAL à OTTAWA
En Deux Heures
ET CINQUANTE-CINQ MINUTES
ARRANGEMENTS d'ETE
A PRENDRE EFFET
LUNDI, LE 9 JUILLET 1883

Heures des arrivées et départs	Express local	Expr gran vitesse	Express local
Dép. de Montréal	7.00 a. m	8.45 a. m	4.30 p. m
Arrivée à Ottawa	11.20 a. m	11.40 a. m	8.31 p. m
Départ d'Ottawa	8.15 a. m	4.30 p. m	6.40 p. m
Arrivée à Montréal	12.15 p. m	7.25 p. m	10.40 p. m

La grande route du Canada pour les passages comprenant les trains à passagers les plus magnifiquement équipés du monde et les plus magnifiques voitures-salons de l'Amérique.
Correspondance à Ottawa avec les trains allant à et venant de Brockville, Perth, Pembroke et tous les points de la vallée du haut de l'Ottawa.
Pour renseignements complets concernant les heures de départ et d'arrivée des trains d'entier parcours et de parcours local, les billets, les sièges dans les voitures-salons, etc. s'adresser au bureau de la Compagnie, à Montréal pour la vente des billets.
NOUVEAU BUREAU pour les BILLETS:
154, RUE SAINT-JACQUES
au bureau pour la vente des billets à l'hôtel Windsor, aux Casernes de la porte Québec, aux bureaux d'Hochelaga et du Mile-End.
GEO. W. HIBBARD, Asst. Agt Gén. des Pass.
W. C. VANHORNE, Gérant-Général. ARCHER BAKER, Surint. Général.

Chemin de Fer du Sud-Est
—ET—
"Montreal and Boston Air-Line"
La seule route directe et la plus courte pour BOSTON, Worcester, Providence, et toutes les villes de la Nouvelle Angleterre.
La seule route directe et la plus courte de Montréal à travers les MONTAGNES BLANCHES, pour PORTLAND et OLD ORCHARD BEACH via FABYANS et la Passe des MONTAGNES BLANCHES.
Les trains partent de Montréal comme suit:
9.00 A. M.—Express des Montagnes Blanches avec char-salon, pour Portland et Old Orchard Beach, arrivant à Portland à 7.50, et à Old Orchard à 8.30 p. m.
9.00 A. M.—Express de jour, avec chars palais, pour Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston, etc.
5.10 P. M.—Samedis exceptés—Train local pour Newport, Waterloo, Bedford, Saint-Césaire, Frelighsburg et toutes les stations intermédiaires, correspondant directement avec les trains pour Springfield et tous les points sur la ligne de la rivière Connecticut.
2.00 P. M.—Samedis seulement—Train local pour Newport, Knowlton, Saint-Césaire, Frelighsburg et les stations intermédiaires.
7.30 P. M.—Express de nuit pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre, avec char-dortoir Pullman.
Ce train n'arrête qu'aux principales stations, excepté les samedis, où il arrêtera à toutes les stations sur la ligne.
Les passagers pour Springfield et les endroits sur la rivière Connecticut partiront les Samedis par le train de 2.00 hrs p. m. Pour Waterloo, Bedford et Saint-Césaire à 7.30 hrs p.m.
Bagages enrégistrés pour les principales villes de la Nouvelle-Angleterre et acceptés par les officiers de douane à la gare Bonaventure.
Pour les billets et tous renseignements, s'adresser au No 202 rue Saint Jacques, à l'Hôtel Windsor et à la gare Bonaventure.
BRADLEY BARLOW, Président et ... ant principal.
T. A. MACKINNON, Assistant gérant.

Vermont Central
ROUTE ANCIENNE, COURTE ET SURE
Quatre trains-express partent tous les jours pour New-York. Des chars dortoirs Pullman et Wagner sont attachés à ces convois.
Trois trains-express partent aussi tous les jours pour Boston. Des chars Pullman, chars-palais et chars-dortoirs sont attachés à ces convois.
TRAINS PARTANT DE MONTREAL
7.15 A. M. Express du jour pour Troy, Albany, New-York, Springfield et Boston, via Fitchburg, pour Waterloo.
8.00 A. M. Express du jour limité pour Boston via Concord, Manchester, Nashua, Lowell, arrivant à Boston à 6.10 p. m., et à New-York via W. R. Junction et Springfield, à 11.30 p.m.
3.20 P. M. Pour Waterloo et Magog.
3.20 P. M. Express de nuit pour New-York via Troy, arrivant à New-York à 6.45 le matin suivant.
7.30 P. M Express de nuit pour Boston arrivant via Lowell à 8.30 a. m. et via Fitchburg, à 9.00 a. m. Pour Greenfield, Northampton, Holyoke et Springfield, sans changements de chars; à New-London, Northfolk, New-Haven et New-York.
ALLANT AU NORD
L'express de nuit quitte New-York via Troy à 6.30 P.M., arrivant à Montréal à 8.25 A. M.
L'express du jour laisse New-York à 8 a. m., Troy à 1.30 p.m., arrivant à Montréal à 9.55 p.m.
L'express du jour quitte Boston via Lowell à 9.00 A. M. via Fitchburg à 8 a. m., arrivant à Montréal à 8 P. M.
L'express de nuit quitte Boston à 8 P.M., via Lowell à 6 P. M., via Fitchburg, et New-York à 4.30 P. M. via Springfield, arrivant à Montréal à 10 A. M. Ce train arrête à St Albans 30 minutes pour déjeuner.
Pour billets de passage et taux du fret, s'adresser au bureau du chemin de fer Vermont Central, 136 rue Saint Jacques.
A. C. STONEGRAVE, agent des passagers pour le Canada.
Bureaux à Boston: 260 rue Washington.
Bureau à New-York: 271 Broadway.
J. W. HOBART, Surintendant-Général.
S. W. CUMMINGS, Agent-Général des passagers.

BREVETS Régulièrement obtenus en Canada, aux Etats-Unis, et dans les pays Européens, marques de commerce et dessins enrégistrés, convention et transport rédigés, opinions données sur la validité des brevets, aide accordé aux inventeurs pour **parfaire et placer** leurs inventions.
Toutes affaires se rapportant aux brevets traitées avec **exactitude, promptitude,** et à des **conditions raisonnables** par
J. A. RENNIE, Avocat et expert.
212, Rue Saint-Jacques, Montreal.
On invite à correspondre.
Adresses enluminées et notes préparées. 280

A. SICOTTE
FERBLANTIER et PLOMBIER
Et Ouvrier dans les Appareils à Gaz
POSEUR DE
Fournaises à air chaud, de Baignoires de Cabinets, et couvreur en Ferblanc, Tole galvanisée, Conducteurs de Tuyaux métalliques, etc.
331, — Rue Saint Laurent, — 331
MONTRÉAL 139

AGENCE INTERNATIONALE
Pour la négociation et la vente de brevets
132—RUE SAINT-JACQUES—132
MONTRÉAL
Obtention, vente ou négociation de brevets. On procure des capitaux pour développer des inventions avantageuses et on organise des compagnies pour les exploiter. On se charge aussi de la vente d'articles brevetés.
3 a H. STUBBENDORFF & Co.

Mousseau, Archambault & Lafontaine
AVOCATS
No 7, RUE ST-JACQUES (au second)
MONTRÉAL
L'Honorable J. A. MOUSSEAU, C. R. et M. P. Premier Ministre de la Province de Québec.
J. L. ARCHAMBAULT, B. C. L.
P. E. LAFONTAINE, L. L. D. 249

Perrault & Mesnard
ARCHITECTES
93 ET 99, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER
H. M. PERRAULT
Architecte, Arpenteur, Agent d'Immeubles

J. R. POITRAS et V. ROY
ARCHITECTES
14—RUE SAINT JACQUES—14
39 MONTRÉAL